

# PHÉNOMÈNES ÉMERGENTS LIÉS AUX DROGUES

**Manuel européen sur la Fonction d'information  
précoce sur les Phénomènes émergents  
liés aux drogues**

---

Javier Alvarez  
Pierre-Yves Bello  
Imar Faasen  
Fernanda Feijão  
Krystallia Karachaliou  
Katerina Kontogeorgiou  
Jenny Lagerqvist  
Kajsa Mickelsson  
Ioanna Siamou  
Roland Simon  
Laure Vaissade

*Financé par la Commission des Communautés Européennes  
Ce manuel reflète le point de vue des auteurs  
La Commission n'est pas responsable de l'utilisation qui pourrait être faite de ces informations*

Novembre 2003

## SOMMAIRE

---

<b>MÉMORANDUM</b>	<b>187</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>195</b>
<b>1. OBJECTIF ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION D'INFORMATION PRÉCOCE</b>	<b>199</b>
1.1. INTRODUCTION	200
1.2. OBJECTIF	200
1.3. ÉTAPES OPÉRATIONNELLES	201
1.3.1. Collecte de données	202
1.3.2. Identification	203
1.3.3. Investigation	203
1.3.4. Diffusion	204
1.3.5. Suivi et rétro-information	204
1.4. STRUCTURE DE L'INFORMATION	204
1.4.1. Domaines fondamentaux d'intérêt	205
1.4.2. Champs d'intérêt	205
1.4.3. Indicateurs de la FIP	206
1.5.4. Indicateurs-clés de la FIP	213
<b>2. COLLECTE DE DONNÉES</b>	<b>221</b>
2.1. INTRODUCTION	222
2.2. PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE LA COLLECTE DE DONNÉES	222
2.2.1. Sources d'information	222
2.2.2. Méthodes de collecte de données	226
2.3. VERS UNE COLLECTE DE DONNÉES OPÉRATIONNELLE	233
2.3.1. Outils de collecte de données	233
2.3.2. Réseaux	236
2.3.3. Objectifs et contraintes	237

<b>3. IDENTIFICATION ET INVESTIGATION : LE PROCESSUS D'ANALYSE DES DONNÉES</b>	<b>239</b>
3.1. INTRODUCTION	240
3.2. PHASES ESSENTIELLES DE L'ANALYSE	240
3.2.1. Définition du processus d'analyse	240
3.2.2. Définition et objectif de chaque niveau d'analyse	240
3.3. VERS UNE ANALYSE DE DONNÉES OPÉRATIONNELLE	242
3.3.1. Analyse des données pour chaque outil de collecte	242
3.3.2. Identification	244
3.3.3. Investigation standard	248
3.3.4. Investigation spécifique	249
<b>4. DIFFUSION</b>	<b>253</b>
4.1. INTRODUCTION	254
4.2. ÉLÉMENTS ESSENTIELS D'UNE STRATÉGIE DE DIFFUSION	254
4.2.1. Inputs	255
4.2.2. Objectifs de la diffusion des informations	257
4.2.3. Publics cibles	259
4.2.4. Méthodes de diffusion	260
4.3. ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE DE DIFFUSION	265
4.3.1. Étape des recommandations	266
4.3.2. L'étape de validation	267
4.3.3. L'étape de l'action	267
<b>5. SUIVI ET RÉTRO-INFORMATION</b>	<b>271</b>
5.1. INTRODUCTION	272
5.2. SUIVI	272
5.2.1. Définition	272
5.2.2. Utilité	272
5.3. RÉTRO-INFORMATION	273
5.3.1. Définition	273
5.3.2. Utilité	274
<b>6. PERSPECTIVES</b>	<b>277</b>
<b>GLOSSAIRE</b>	<b>279</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX ET DES SCHÉMAS</b>	<b>287</b>
<b>LISTE DES ABRÉVIATIONS</b>	<b>289</b>

## MÉ MORANDUM

Ce mémorandum présente de manière synthétique les principaux résultats d'un projet européen sur la manière d'identifier et de comprendre plus rapidement les changements d'usage de drogues ou les nouvelles drogues, autant de phénomènes élusifs qui sont souvent peu visibles avec des systèmes de surveillance classiques. Il fournit un aperçu général et théorique du processus dynamique d'une Fonction d'information précoce (FIP) sur les Phénomènes émergents liés aux drogues (PhED). Le document est composé de trois parties : premièrement, une description du contexte, de l'objectif et des méthodes du projet ; deuxièmement, une synthèse des résultats sur la structure et le fonctionnement d'une Fonction d'information précoce sur les Phénomènes émergents liés aux drogues ; et troisièmement, les perspectives en termes de développement et de mise en œuvre d'une FIP sur les PhED.

### I. CONTEXTE, OBJECTIF ET MÉTHODES DU PROJET

L'usage de drogues est considéré en Europe comme un sujet de préoccupation prioritaire. Afin d'appréhender les différentes problématiques inhérentes à la toxicomanie, une attention particulière a été accordée à la conception, à la mise en œuvre et à l'amélioration de systèmes de surveillance (systèmes d'information sur les drogues) de manière à recueillir des informations pratiques sur les drogues et leur usage. La création en 1993 et le développement de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT), qui repose sur la constitution d'un réseau de points focaux nationaux (REITOX), ont permis le fonctionnement et l'association de Systèmes d'information sur les drogues (SID) à l'échelle nationale, ainsi que l'amélioration de leur compatibilité. Les informations compilées par un SID doivent aboutir à une meilleure compréhension de certains phénomènes liés aux drogues et à leur usage et faciliter la prise de décision des décideurs politiques, des professionnels et des usagers.

Il existe à l'heure actuelle plusieurs modèles de SID dans les différents pays européens. Ils s'appuient fréquemment sur des sources d'information classique, qui fournissent des informations intéressantes, mais bien souvent avec un retard considérable par rapport aux changements effectifs dans le domaine des drogues. Ce manque de sensibilité est préjudiciable à l'identification précoce des changements

ou des nouveaux phénomènes liés aux drogues et à l'usage de drogues. De plus, la diffusion rapide de nouveaux produits et de nouvelles modalités d'usage en Europe souligne la forte probabilité de changements rapides dans ce domaine. La nécessité de les repérer plus tôt a été ressentie par différents acteurs des systèmes de surveillance sur les drogues et a conduit, en 2002, au lancement du projet Euro-TREND.

Le projet Euro-TREND a pour objectif de définir et de décrire un possible modèle commun de Fonction d'information précoce (FIP) sur les Phénomènes émergents liés aux drogues (PhED) afin d'accroître la sensibilité aux PhED des Systèmes d'information sur les drogues (SID) des pays participants et d'améliorer leur compatibilité.

Dans ce contexte, plusieurs États européens (la France, l'Allemagne, l'Espagne, la Grèce, les Pays-Bas, le Portugal et la Suède<sup>1</sup>) ont décidé de participer au projet Euro-TREND, qui a démarré début 2002. Le projet a été financé conjointement par la Commission européenne et les pays participants. Deux agences européennes, l'OEDT et l'Agence européenne pour l'évaluation des médicaments (AEEM), ont contribué par un suivi des travaux et une participation aux séminaires européens.

Le projet s'est divisé en six phases de travail. Dans chacune de ces phases, à l'exception de la dernière (rédaction du manuel), les activités ont été réparties en trois étapes. Tout d'abord, une proposition européenne a été élaborée par un groupe de travail composé de l'équipe de coordination et de quelques coordinateurs des pays participants. Ensuite, des experts nationaux ont réalisé une lecture critique de cette proposition et ont produit une synthèse de la situation nationale sur le thème de la phase en cours. Finalement, une synthèse était rédigée par l'équipe coordinatrice du projet, à la lumière de tous les rapports nationaux, et validée à l'échelle européenne par les pays participants et les agences européennes.

Le manuel a pour objectif de fournir une description et un schéma opérationnel de ce qu'est une Fonction d'information précoce (FIP) sur les Phénomènes émergents liés aux drogues (PhED) développée dans le cadre d'un SID national, régional ou local.

## II. RÉSULTATS DU PROJET

Un système d'information sur les drogues doit remplir plusieurs fonctions. L'une d'entre elles, considérée comme la clef de voûte du projet, correspond à la Fonction d'information précoce sur les Phénomènes émergents liés aux drogues (FIP sur les PhED). Cette fonction doit identifier, investiguer et classifier dans les plus brefs délais

1. Les institutions correspondantes sont les suivantes : Institut de recherche sur la thérapie (IFT, Allemagne), Université de Valladolid/Plan national sur les drogues (UVA/DGPND, Espagne), Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT, France), Université et institut de recherche sur la santé mentale (UMHRI, Grèce), Institut Trimbo (Pays-Bas), Institut des drogues et des toxicomanies (IDT/IPDT, Portugal), Institut national de santé publique (NIPH, Suède).

les Phénomènes émergents liés aux drogues afin de permettre la production d'informations pertinentes et leur diffusion en temps utile auprès de publics cibles.

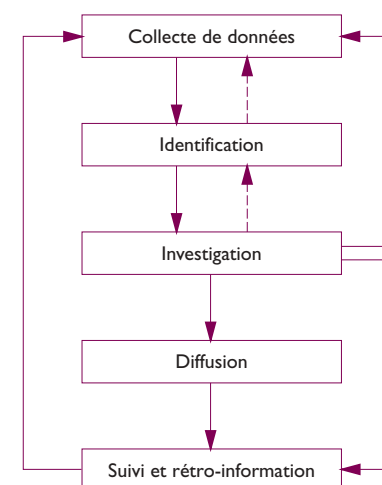
### Aspects fondamentaux, champs d'intérêt et indicateurs

Pour atteindre son objectif, une FIP doit se focaliser sur certains thèmes d'intérêt. Une structure de l'information à trois niveaux a été imaginée : elle réunit trois domaines fondamentaux d'intérêt (usagers, produits et contextes). Chacun correspond à un champ d'intérêt distinct, qui permet de combiner les éléments les plus intéressants (pour le domaine fondamental d'intérêt « usagers », par exemple, les champs d'intérêt comprennent les caractéristiques démographiques, les modalités d'usage, les effets sur la santé, etc.). Pour chaque champ d'intérêt, des indicateurs ont été choisis. Une FIP devra collecter et analyser des informations sur ces indicateurs.

### Étapes opérationnelles d'une FIP

Afin de développer une FIP opérationnelle, un modèle dynamique articulé autour de cinq étapes a été conçu. Les étapes identifiées sont la collecte de données, l'identification, l'investigation, la diffusion, et enfin, le suivi et la rétro-information (cf. schéma suivant).

#### La Fonction d'information précoce sur les Phénomènes émergents liés aux drogues - Structuration des étapes opérationnelles



## Collecte de données

Afin d'assurer un fonctionnement opérationnel de la collecte des données, il est nécessaire qu'elle soit réalisée sous l'impulsion d'une coordination. Deux éléments importants doivent être pris en considération : le caractère éluusif de l'usage de drogues et la disponibilité de moyens. La collecte de données implique de collecter, de décrire et de stocker la plus grande quantité possible de données pertinentes, avec le plus de précision possible. Elle nécessite différentes sources d'information (usagers, structures de bas seuil, centres de soins, forces de l'ordre, lieux de loisirs nocturnes, etc.), des professionnels de la collecte de données, des méthodes spécifiques (enquêtes en population générale, observations, entretiens, groupes focaux, etc.) et des instruments (questionnaires, guide ou grille d'entretien, etc.). Des outils de collecte de données nombreux et diversifiés permettent à la FIP d'obtenir des informations issues de différentes sources, utilisant diverses méthodes, ce qui facilite la réalisation de l'étape d'identification. Les outils de collecte de données partenaires et pré-existants qui portent sur les domaines fondamentaux d'intérêt de la FIP doivent être intégrés et optimisés afin de les rendre aussi fonctionnels que possible pour la FIP. Le cas échéant, des outils de collecte spécifiques robustes et flexibles doivent être développés afin de collecter des données valides et fiables.

## Identification

L'étape suivante du processus consiste à identifier un Phénomène émergent lié aux drogues (PhED). Pour cela, différentes analyses des données collectées sont nécessaires. À l'issue de ces analyses, toutes les informations disponibles pour chaque indicateur sont comparées afin de faire apparaître tout changement significatif et, le cas échéant, d'identifier un PhED.

## Investigation

Lorsqu'un PhED est identifié, il doit être décrit le plus précisément possible. A partir de l'ensemble des informations déjà disponibles, le PhED identifié doit faire l'objet d'une investigation standard. Certains PhED sont considérés particulièrement préoccupants et exigent en conséquence une investigation spécifique. Quatre critères sont jugés utiles à cet égard pour déterminer si le PhED requiert une investigation spécifique : le potentiel de diffusion, les conséquences sanitaires, sociales et économiques. La classification des PhED selon ces critères permet de décider, en conjonction avec d'autres facteurs (ressources disponibles, préoccupations des décideurs, etc.), si une investigation spécifique doit être réalisée. Cette dernière implique, dans un délai court, une analyse plus approfondie et, parfois, la collecte

de données complémentaires afin qu'une description détaillée du PhED en question puisse être établie dans un court délai. Toutes les investigations standards et spécifiques se terminent par la production d'un rapport écrit.

## Diffusion

Après l'identification et l'investigation des PhED, une stratégie de diffusion doit être formulée. Les rapports d'investigation produits contiennent une grande quantité d'informations et leur diffusion auprès de différents publics cibles doit être soigneusement étudiée. Il faut en particulier définir les objectifs de la diffusion des informations (que voulons-nous faire ?), sélectionner les publics cibles (qui voulons-nous informer ?) et choisir les méthodes de diffusion (comment voulons-nous informer ?). Les publics cibles peuvent appartenir à différents sous-groupes, tels que les décideurs politiques, les professionnels, les spécialistes de l'information, les groupes spécifiques ou la population générale. De manière générale, la FIP doit utiliser un format d'informations approprié. L'équipe de la FIP est responsable de produire des recommandations sur les objectifs, les publics cibles et les méthodes de diffusion de l'information. Ces recommandations doivent être approuvées par un groupe de personnes dont la composition sera adaptée au contexte national. Les résultats de la diffusion auprès des publics cibles devraient permettre une prise en charge précoce des effets d'un phénomène potentiellement dangereux.

## Suivi et rétro-information

Afin de boucler le cycle et d'en entamer un nouveau, l'équipe de la FIP doit assurer la rétro-information à tous les acteurs qui ont pris part à la collecte de données. Un suivi des PhED identifiés et des thèmes d'intérêt doit également être réalisé. Au cours du cycle suivant de collecte de données, les acteurs doivent alors poursuivre la collecte de données sur tous les thèmes d'intérêt du cycle précédent.

## Manuel

Les résultats du projet sont présentés dans le manuel. Celui-ci contient en outre la description d'exemples concrets de possibilités nationales pour une FIP et un tableau détaillé des sources et des méthodes de collecte de données et de diffusion. La situation nationale dans les pays participants est décrite en annexe.

### III. PERSPECTIVES

L'élaboration d'une FIP dans le cadre d'un Système d'information sur les drogues complète la surveillance traditionnelle d'indicateurs et de tendances. Une FIP efficace peut informer les publics cibles dans un délai réduit afin de promouvoir des mesures destinées à diminuer les dommages subis par les usagers de drogues et la population générale. La production de ces informations est d'un intérêt moindre si elle n'est pas associée à la réalisation d'actions concrètes.

L'hétérogénéité des SID des pays qui ont participé au projet implique que le modèle proposé soit suffisamment adaptable pour faire face aux réalités nationales et s'intégrer dans différents contextes. Bien qu'il soit basé sur les expériences passées des pays participants, le résultat de ce projet reste un modèle théorique d'une possible FIP sur les PhED. La lecture de ce manuel doit être réalisée dans un esprit critique et les adaptations requises doivent être apportées selon les contextes et les expériences aux niveaux national et local. L'objectif est d'aider les personnes qui participent déjà à une FIP et celles qui souhaitent mettre en œuvre et/ou développer une FIP dans leur pays. Les sources d'information disponibles sont différentes d'un pays à l'autre. Les ressources pouvant être affectées à une FIP varient également, et, en conséquence, le volume de travail sera différent selon les pays. De toute évidence, le cadre politique d'un pays (système fédéral ou centralisé) a aussi une influence sur le modèle final d'une FIP nationale. Dans tous les cas, la mise en œuvre d'une fonction de ce type n'est pas un processus de court terme et il est indispensable de disposer de temps pour élaborer une FIP qui soit efficace.

L'organisation des activités du projet à deux niveaux (national et européen) a permis de constituer et de renforcer des groupes d'experts nationaux qui se consacrent à ce problème dans les pays participants. Il s'est avéré par ailleurs que les groupes de ce type peuvent représenter un élément fondamental pour la mise en œuvre et le développement d'une FIP.

Les résultats attendus devraient valoir l'effort consenti. Le développement de la Communauté européenne et l'accélération des échanges de personnes et de connaissances rend la collaboration entre pays européens nécessaire. À l'évidence, un modèle commun de FIP facilitera l'échange d'informations sur les Phénomènes émergents liés aux drogues identifiés et investigués, ainsi qu'un échange de méthodes de collecte, d'investigation et de diffusion. Ce modèle commun de FIP permettra également d'identifier de nouvelles drogues, des modalités d'usage émergentes et des dommages émergents à un stade plus précoce qu'à l'aide d'un système de surveillance ordinaire. Il facilitera la précocité des interventions et permettra ainsi de réduire les dommages, ainsi que les dépenses de santé et celles liées au maintien de l'ordre.

La prochaine étape de ce travail devra aborder diverses problématiques :

- l'adaptation du modèle de la FIP aux différentes réalités nationales des pays participants et d'autres pays européens intéressés ;
- l'élaboration de processus d'échange d'informations sur les PhED et les aspects techniques (outils de collecte de données, méthodes d'analyse et méthodes de diffusion) de la FIP parmi les pays intéressés ;
- la conception d'une FIP européenne sur les PhED, qui implique non seulement l'échange d'informations, mais également l'analyse et la diffusion des informations à l'échelle européenne ;
- l'amélioration et le perfectionnement de ce modèle sont bien entendu indispensables. Bien que les expériences pratiques des pays représentent un moyen efficace pour améliorer ce modèle, une discussion périodique sur les aspects plus théoriques devrait également contribuer à le peaufiner.

## INTRODUCTION

---

L'usage de drogues est considéré en Europe comme un sujet de préoccupation prioritaire. Afin d'affronter les différentes problématiques inhérentes à l'usage de drogues, une certaine attention a été accordée à la conception, à la mise en œuvre et à l'amélioration de systèmes de surveillance de manière à recueillir des informations sur les drogues et leur usage. La création et le développement de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT), qui repose sur la constitution d'un réseau de Points focaux nationaux (REITOX), ont permis le fonctionnement et l'association de systèmes de surveillance nationaux, ainsi que l'amélioration de leur compatibilité.

L'objectif général d'un Système d'information sur les drogues (SID) national ou régional consiste à produire des informations fiables sur les drogues et l'usage de drogues. Les informations compilées doivent permettre une meilleure compréhension de certains phénomènes liés aux drogues et faciliter la prise de décision des décideurs politiques, des professionnels et des usagers.

Différents modèles de SID existent dans l'Union européenne. Ils s'appuient fréquemment sur des sources d'information classiques (données issues des statistiques de l'activité judiciaire, des services de soins spécialisés, de sondages de la population, etc.) qui fournissent des données intéressantes mais bien souvent avec un retard considérable par rapport aux changements effectifs dans le domaine des drogues. Ce décalage est généralement imputable à deux facteurs au moins : le calcul de statistiques d'activité n'est pas nécessairement destiné à une stratégie de surveillance, mais principalement à des fins administratives ; et ces sources ne repèrent pas les changements récents dans l'usage de drogues en raison de la nature évasive de la population. Ce manque de sensibilité est préjudiciable à l'identification précoce des changements ou des nouveaux phénomènes liés aux drogues et à l'usage de drogues. De plus, la diffusion rapide de nouveaux produits et de nouvelles modalités d'usage en Europe soulignent la forte probabilité de changements rapides. La nécessité de les repérer plus tôt a été ressentie par différents acteurs des systèmes de surveillance et a conduit au lancement du projet Euro-TREND. Divers aspects de ce problème ont été étudiés précédemment dans un projet financé par l'OEDT et coordonné par Paul Griffiths (Griffiths *et al.*, 1999).

Dans ce contexte, plusieurs pays européens (Allemagne, Espagne, France, Grèce, Pays-Bas, Portugal et Suède) souhaitant recevoir rapidement des informa-

tions pertinentes sur les PhED ont participé au projet Euro-TREND. Deux agences européennes, l'OEDT et l'Agence européenne pour l'évaluation des médicaments (AEEM) ont contribué par un suivi des travaux et une participation aux séminaires européens. Le projet a pour objectif de définir et de décrire un possible modèle commun de Fonction d'information précoce (FIP) sur les Phénomènes émergents liés aux drogues (PhED). L'application de ce modèle dans les SID existant dans les pays participants devrait améliorer la sensibilité de ces systèmes aux PhED.

Ce manuel repose sur les résultats du travail réalisé au cours du projet Euro-TREND de janvier 2002 à décembre 2003. Le projet s'est divisé en six phases de travail, et, pour chacune d'entre elles hormis la dernière, qui correspond à la rédaction du manuel, les activités ont été réparties en trois étapes. Tout d'abord, une proposition européenne a été élaborée par un groupe de travail d'experts européens composé de l'équipe coordinatrice et de quelques coordinateurs des pays participants. Ensuite, des experts nationaux ont réalisé une lecture critique de cette proposition et ont produit une synthèse de la situation nationale sur le thème de la phase en cours. Finalement, une synthèse a été rédigée par l'équipe coordinatrice du projet, à la lumière de tous les rapports nationaux, et validée à l'échelle européenne par les pays participants et les agences européennes. Rédigé principalement sur la base des documents de synthèse adoptés à chaque phase du projet, le manuel fournit un aperçu des méthodes et des moyens organisationnels et pratiques permettant d'identifier et d'investiguer rapidement les Phénomènes émergents liés aux drogues. Le modèle théorique de la FIP sur les PhED exposé dans le manuel doit donc être lu dans un esprit critique et adapté à la lumière des situations et des expériences nationales ou locales.

Le manuel a pour objectif de faire partager les principales conclusions des travaux menés au cours du projet aux pays qui n'ont pas participé à la réalisation du projet et/ou aux personnes intéressées dans les pays participants. Il s'efforce de fournir une description et un schéma opérationnel de ce qu'est une Fonction d'information précoce (FIP) sur les Phénomènes émergents liés aux drogues (PhED) développée dans le cadre d'un SID national, régional ou local. Ce manuel devrait aider les personnes déjà engagées dans une FIP ainsi que les personnes souhaitant appliquer et/ou développer une FIP dans leur pays.

Le manuel a été rédigé en anglais et traduit dans d'autres langues. Cette traduction française a été supervisée par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT).

Le premier chapitre présente l'objectif principal de la FIP et les caractéristiques nécessaires à la FIP pour atteindre cet objectif. Ce premier chapitre porte sur le modèle dynamique de la FIP, qui est constitué de cinq étapes opérationnelles associées dans un processus continu, et sur la structure de l'information adoptée.

Les étapes opérationnelles de la FIP sont décrites plus en détail dans les chapitres suivants. Après avoir présenté les principaux éléments de la collecte de données (sources d'information et méthodes de collecte de données), le chapitre 2 propose quelques explications organisationnelles et pratiques sur la réalisation de la collecte de données. Le chapitre 3 porte sur le processus d'analyse des données, qui inclut aussi bien l'étape de l'identification que celle de l'investigation. Ce chapitre 3 définit et décrit l'objectif de chaque niveau d'analyse et explique ensuite leur mode de fonctionnement. Le chapitre 4 traite quant à lui de la diffusion de l'information. Il présente les éléments clés à considérer pour élaborer la stratégie de diffusion ainsi que la manière d'élaborer cette stratégie de diffusion. Enfin, le chapitre 5 aborde le suivi et la rétro-information, qui sont étroitement liés à l'exploitation des informations produites par la FIP. Du chapitre 2 au chapitre 5, des considérations pratiques sont proposées afin de promouvoir une application pragmatique de la FIP. Des exemples nationaux sont en outre cités afin d'illustrer certaines notions théoriques.

Un glossaire figure à la fin du manuel. Il comprend une définition opérationnelle des concepts clés (signalés en rouge dans le texte). Dans sa version originale (version anglaise), le manuel propose également un certain nombre de définitions couramment admises dans le domaine de la santé publique. Ces définitions, issues d'ouvrages ou d'auteurs de référence, ne sont pas traduites en français. Elles peuvent être consultées dans la version anglaise du glossaire (*cf.* Glossary). La liste des références est également disponible dans la version anglaise du manuel (*cf.* References).

Dans sa version originale, le manuel contient en annexe un synopsis de structures déjà en place au niveau national dans les pays participants, qui peuvent contribuer à la mise en œuvre d'une FIP. Cette annexe, disponible en anglais (*cf.* Appendix), fournit, pour chaque pays participant, des éléments sur ce qui existe à l'échelle nationale et les perspectives de développement de la FIP. Son contenu est issu des réunions d'experts nationaux qui se sont déroulées dans chaque pays durant chaque phase de travail du projet.

Bien que le contenu du manuel s'appuie dans une large mesure sur les expériences concrètes des pays participants, il demeure un document théorique et doit être peaufiné pour correspondre à la réalité quotidienne de nos systèmes d'information sur les drogues. Nous espérons que ce document aidera les personnes impliquées dans l'amélioration des systèmes de surveillance sur les drogues et la toxicomanie et qu'il permettra d'améliorer la situation des personnes souffrant de leur usage de produits. Les commentaires et les expériences sur ce problème sont naturellement les bienvenus.



## 1. OBJECTIF ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION D'INFORMATION PRÉCOCE

---

### Résumé

Le chapitre 1 est constitué d'une présentation générale et d'une description sommaire d'une **Fonction d'information précoce (FIP)** sur les **Phénomènes émergents liés aux drogues (PhED)**. La FIP ne doit pas être considérée comme un nouveau système d'information, mais plutôt comme une stratégie permettant d'accroître la sensibilité des systèmes existants. D'abord, le chapitre 1 est destiné à présenter l'objectif principal de la fonction. Ensuite, il fournit une description du processus dynamique et explique en termes succincts le mode de fonctionnement d'une FIP. Enfin, il expose la structure d'information d'une FIP.

Une FIP est destinée à identifier, investiguer et classer dans les plus brefs délais les PhED afin de permettre la production d'**informations pertinentes** et leur diffusion en temps utile auprès de **publics cibles**. À cette fin, la FIP doit correspondre à un modèle dynamique constitué de cinq étapes opérationnelles associées dans un processus continu. La première étape consiste à collecter la plus grande quantité possible de données pertinentes sur les drogues et l'usage de drogues. À partir de ces données, qui peuvent révéler de nouveaux phénomènes, les PhED sont ensuite identifiés (deuxième étape). Puis, une investigation des PhED identifiés est réalisée (troisième étape) afin d'obtenir une description plus détaillée et une meilleure compréhension de ces PhED. Après l'investigation de ces phénomènes, la stratégie de diffusion des informations produites est formulée (quatrième étape). Les informations produites par la FIP doivent être diffusées de façon appropriée afin de pouvoir engager des mesures efficaces de gestion des PhED. Finalement, il est important de réaliser le **suivi** des informations produites par la FIP et de promouvoir la **rétro-information** (cinquième étape).

Une structure d'information à trois niveaux a été adoptée pour définir les types d'information que doit produire la FIP. En premier lieu, trois **domaines fondamentaux d'intérêt** (usagers, produits et contextes), c'est-à-dire des grands domaines d'étude liés à l'usage de drogues, sont identifiés et définis. Des **champs d'intérêt** pertinents sont ensuite proposés afin d'orienter la collecte de données et l'analyse de chaque domaine fondamental d'intérêt. Ces champs d'intérêt sont enfin caractérisés par les **indicateurs de la FIP**. Une attention particulière est accordée aux indicateurs de la FIP les plus pertinents pour l'identification d'un PhED, appelés les « **indicateurs clés** de la FIP ».

## 1.1. INTRODUCTION

Le chapitre 1 donne une description de l'objectif principal d'une **Fonction d'information précoce (FIP)** sur les **Phénomènes émergents liés aux drogues (PhED)** et un aperçu général des différentes étapes opérationnelles identifiées. À l'intérieur d'un **Système d'information sur les drogues (SID)**, une FIP doit pouvoir porter sur les phénomènes d'accès difficile (faible nombre de personnes, population élusive) et faire face aux contraintes de temps (production d'informations à l'intérieur d'un calendrier précis). Elle correspond à un processus dynamique permanent, constitué de cinq étapes distinctes, mais imbriquées entre elles, à savoir la collecte de données, l'identification, l'investigation, la diffusion et le **suivi** et la **rétro-information**. Ces étapes sont présentées dans ce chapitre et approfondies dans les chapitres suivants. D'autres concepts, tels que les Phénomènes émergents liés aux drogues et les **publics cibles**, sont présentés. Enfin, le chapitre 1 expose dans sa dernière partie la structure d'information à trois niveaux qui a été adoptée pour définir les types d'informations que doit produire la FIP.

## 1.2. OBJECTIF

La **FIP** est l'une des fonctions d'un **SID** et doit être sensible aux modifications relatives aux drogues et à la toxicomanie. Lorsqu'elle fonctionne correctement, diverses informations sur les **PhED** peuvent être produites et diffusées auprès de **publics cibles** (personnes ou groupes de personnes qui doivent recevoir les informations et peuvent être définis à plusieurs niveaux : européen, national, régional ou local). Elle permet, donc, l'élaboration d'actions contre ces phénomènes potentiellement dangereux. Grâce à cette fonction, le pays, la région ou la province sera mieux informé sur les changements récents liés aux drogues et donc pourra ainsi éviter les dommages sociaux ou sanitaires.

L'objectif principal d'une **Fonction d'information précoce (FIP)** est le suivant : identifier, investiguer et classer dans les plus brefs délais les **Phénomènes émergents liés aux drogues (PhED)**, afin de permettre la production d'informations pertinentes et leur diffusion en temps utile auprès de publics cibles.

Le terme « Phénomène émergent lié aux drogues » désigne un changement lié aux drogues ou à l'usage de drogues qui est observé pour la première fois. Une première observation peut correspondre à un nouveau phénomène ou à un phénomène existant préalablement, mais n'ayant jamais été observé auparavant. Un PhED peut être, par exemple, une nouvelle modalité d'usage, un nouveau produit, une nouvelle population d'usagers, une nouvelle perception, etc.

La diffusion ne signifie pas nécessairement que toutes les informations disponibles sont communiquées à tout un chacun. Elles doivent être diffusées de façon appropriée auprès de publics cibles et bénéficier d'une bonne crédibilité. Selon le type d'informations, différents publics cibles devraient être atteints (*cf.* point 4.2.3).

## 1.3. ÉTAPES OPÉRATIONNELLES

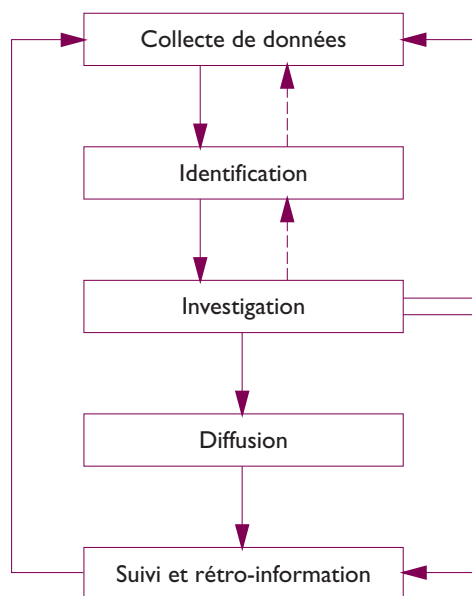
Pour fonctionner correctement, la **FIP** requiert l'utilisation d'une structure d'information définie (*cf.* point 1.4). À cette fin, une structure d'information à trois niveaux a été adoptée. Elle inclut les **domaines fondamentaux d'intérêt**, eux-mêmes divisés en **champs d'intérêt**. Chaque champ d'intérêt est décrit au moyen d'une sélection d'**indicateurs de la FIP**. Une fois cette structure définie, la FIP sera en mesure de se focaliser sur les informations prioritaires.

Le schéma opérationnel de la FIP est organisé selon un modèle dynamique constitué de cinq étapes (*cf.* schéma 1). La structure choisie pour ce modèle de FIP souligne qu'il s'agit d'un processus continu :

- Étape de collecte de données.
- Étape d'identification : identification de PhED.
- Étape d'investigation : investigation standard et/ou investigation spécifique des PhED identifiés.
- Étape de diffusion : sélection et réalisation d'une stratégie de diffusion des informations produites.
- Étape de **suivi/rétro-information**.

Chaque étape est décrite brièvement dans ce chapitre et plus en profondeur dans les chapitres suivants.

**Schéma 1 - La Fonction d'information précoce sur les Phénomènes émergents liés aux drogues : Structuration des étapes opérationnelles**



### 1.3.1. Collecte de données

L'étape de collecte de données consiste à collecter, décrire et stocker la plus grande quantité possible de données pertinentes avec le plus de précision possible. La notification d'un simple cas peut être intéressante. Même les informations perçues comme une rumeur doivent être consignées laissant ainsi la possibilité ultérieurement de confirmer qu'il s'agissait d'une simple rumeur ou de retracer l'évolution vers un PhED ou un sujet d'intérêt. Un niveau de sensibilité élevé dans la collecte des données permet une identification plus précoce des futurs problèmes potentiels et l'élaboration de réponses plus opportunes.

Les principaux éléments de la collecte de données sont décrits plus en détail au chapitre 2.

### 1.3.2. Identification

L'étape d'identification consiste à vérifier et à identifier toute donnée pertinente parmi l'ensemble des données recueillies durant l'étape précédente afin de produire des informations pertinentes sur les indicateurs clés de la FIP. Elle suppose en conséquence de déterminer l'utilité de poursuivre le processus en soumettant les données recueillies au processus d'analyse. Au cours de l'étape d'identification, les informations sont comparées (*triangulation*) sur la base de grilles de lecture afin de repérer les nouveaux phénomènes. Les PhED identifiés font l'objet d'une *investigation standard*, et, parfois, d'une *investigation spécifique*. Dans cette seconde hypothèse, l'identification peut engendrer la nécessité de collecter davantage de données.

La stratégie d'identification, c'est-à-dire la définition de critères de sélection sur l'utilité de mener une investigation, est expliquée plus en détail au chapitre 3 (*cf.* point 3.3.2).

### 1.3.3. Investigation

L'investigation du PhED identifié, à partir des données issues de l'étape d'identification, correspond à une analyse de la nature et de l'ampleur du phénomène afin d'en décrire les conséquences potentielles. Les résultats de l'investigation peuvent fournir des données pertinentes supplémentaires, susceptibles d'être utilisées pour l'identification d'autres phénomènes.

Le processus d'analyse, décrit en détail au chapitre 3, commence par une analyse, de l'intégralité des données disponibles dans la base de données de la *Fonction d'information précoce : l'investigation standard* (*cf.* point 3.3.3). Lorsque des informations de différentes sources peuvent être comparées, l'investigation est effectuée sur la base d'une ou de plusieurs grilles d'analyse. Le résultat de l'investigation est résumé dans un rapport d'investigation standard. Finalement, des données supplémentaires peuvent être collectées pour approfondir une thématique particulière et aboutir à la rédaction d'un rapport d'investigation complémentaire : il s'agit de l'*investigation spécifique* (*cf.* point 3.3.4). La décision d'entreprendre une investigation spécifique est prise à la lumière de la *classification* du PhED et des ressources disponibles.

Le rapport d'investigation doit prendre en considération la qualité des informations, c'est-à-dire leur *fiabilité* et leur *validité*. Il doit également tenir compte du potentiel de diffusion du phénomène, ou de son potentiel à devenir une tendance émergente. Le rapport d'investigation standard doit se conclure par une classification du PhED par rapport aux critères de sélection prédéterminés (*cf.* point 3.3.2).

### 1.3.4. Diffusion

Après l'investigation et la **classification** du PhED, les stratégies d'utilisation des résultats du processus d'analyse doivent être élaborées. Au cours de cette étape de diffusion, des recommandations doivent être émises en vue d'actions efficaces. Différentes stratégies de diffusion peuvent être envisagées selon la nature des informations, les objectifs de l'organisation en charge de la diffusion et les divers **publics cibles**. De plus, le type d'informations et le format de diffusion des informations doivent être déterminés pour chaque public cible. Les informations communiquées doivent être facilement compréhensibles et adaptées aux besoins des publics cibles. Afin d'éviter de fausses alertes, il est essentiel d'éviter toute censure et de s'assurer de la crédibilité et du niveau d'exactitude du phénomènes émergents.

La stratégie doit également tenir compte du type d'actions qui peut être attendu à la suite de la diffusion et du type d'informations à transmettre à chaque public cible. L'étape de diffusion est approfondie au chapitre 4.

### 1.3.5. Suivi et rétro-information

La dernière étape de la **FIP** concerne la réalisation d'un suivi de l'information produite et la promotion de la rétro-information.

Indépendamment de la diffusion éventuelle des informations, il peut être utile d'assurer un suivi des **PhED** ou des **sujets d'intérêt**. Dans le cadre d'une FIP, le **suivi** est le fait de poursuivre l'observation à travers la collecte de données supplémentaires et donc d'être à même de produire des informations supplémentaires à son sujet.

La **rétro-information** est le fait de transmettre les informations produites par la FIP à l'ensemble des partenaires impliqués dans sa mise en œuvre. La rétro-information, en améliorant la motivation des personnes impliquées dans la production de l'information, permet de créer et/ou d'entretenir une dynamique de production et de circulation d'informations. L'étape de suivi/rétro-information est décrite plus en détail au chapitre 5.

## 1.4. STRUCTURE DE L'INFORMATION

Cette section du chapitre 1 présente le type d'informations nécessaires à la description d'un **PhED** et à la compréhension de son processus de développement. En d'autres termes, elle identifie le type d'informations sur lesquelles la **FIP** doit se focaliser. Lorsque l'on tente de caractériser les phénomènes liés aux drogues « actuels » et de suivre leur évolution dans le temps et l'espace, il faut répondre à plusieurs questions : « qui », « quoi », « quand », « où » et « comment ». En outre,

pour comprendre les origines, les conséquences et les interconnexions des phénomènes observés, des réponses aux questions « pourquoi » et « pour quoi » doivent être trouvées.

Cette section est consacrée à trois **domaines fondamentaux d'intérêt**, qui sont les usagers, les substances et les contextes. Afin de décrire ces domaines fondamentaux d'intérêt, il est nécessaire d'identifier quels sont les **champs d'intérêt** pertinents et de déterminer les **indicateurs** qui les caractérisent le mieux. Parmi l'ensemble de ces indicateurs, certains sont particulièrement intéressants et utiles pour l'identification de PhED. Ils sont appelés les **indicateurs clés** de la FIP.

### 1.4.1. Domaines fondamentaux d'intérêt

Un **domaine fondamental d'intérêt** est un grand domaine d'étude afférent aux drogues et à l'usage de drogues. Les domaines fondamentaux d'intérêt servent de jalons pour la collecte et l'analyse de données pertinentes pour l'identification, la description et l'analyse de **PhED**.

Afin de décrire et d'analyser les PhED, la **FIP** doit produire des informations sur le contexte rapproché (concernant directement les usagers de drogues) et le contexte éloigné (facteurs socio-économiques, politiques, etc.). Les trois domaines fondamentaux d'intérêt de la collecte de données sont par conséquent les suivants :

- les usagers, soit toute donnée ou information sur la personne ou étroitement liée à la personne ;
- les produits, soit toute donnée ou information sur les produits ou étroitement liée à ces produits ;
- les contextes, soit toute donnée ou information sur l'environnement physique et social. Le contexte rapproché a trait à l'environnement physique et social direct de l'utilisateur, et le contexte éloigné à l'environnement local, régional et national.

### 1.4.2. Champs d'intérêt

Un **champ d'intérêt** est une thématique d'intérêt donnée à l'intérieur d'un **domaine fondamental d'intérêt**. Divers champs d'intérêt pertinents ont été identifiés pour chaque domaine fondamental d'intérêt. L'ensemble constitue un outil de travail utile pour orienter la collecte de données et l'analyse du domaine fondamental d'intérêt concerné. Le tableau 1 (*cf.* page 207) présente les champs d'intérêt jugés pertinents pour chaque domaine fondamental d'intérêt.

L'obtention d'informations sur ces domaines fondamentaux d'intérêt et ces champs d'intérêt permettra de donner une description globale d'un PhED. Elles permettent de le décrire dans ses multiples dimensions et de rechercher des liens entre les différents champs d'intérêt afin d'appréhender son processus de développement.

### 1.4.3. Indicateurs de la FIP

Un **indicateur de la FIP** est une variable, d'une nature soit qualitative, soit quantitative, qui traduit une caractéristique intéressante de l'usage de drogues ou se rapportant à l'usage de drogues.

Plusieurs indicateurs sont proposés pour caractériser et décrire les **champs d'intérêt**. Ils permettent d'obtenir une connaissance détaillée d'éléments essentiels relatifs aux champs d'intérêt. Les **informations pertinentes** que doit produire la FIP aux fins d'identifier, de décrire et d'analyser un **PhED** porteront sur ces indicateurs. L'information sur certains **indicateurs clés** suffit à identifier un Phénomène émergent lié aux drogues. Les autres indicateurs sont utiles pour l'investigation du PhED identifié.

Le tableau 1 illustre la structure d'information à trois niveaux qui a été adoptée. Elle constitue un outil précieux pour les différentes étapes de travail d'une **Fonction d'information précoce (FIP)**, en particulier la collecte de données, l'identification et l'investigation. Elle offre une vision d'ensemble des **domaines fondamentaux d'intérêt**, des champs d'intérêt, des indicateurs de la FIP et des indicateurs clés de la FIP.

Ce tableau sert de cadre de référence général pour la réalisation d'une **investigation standard** ou **spécifique**. Il doit être évolutif et adapté au contexte de travail national. Les données/informations et les ressources disponibles influencent en outre l'alimentation des indicateurs.

**Tableau 1 - Structure d'information de la Fonction d'information précoce (FIP) sur les Phénomènes émergents liés aux drogues (PhED) : domaines fondamentaux d'intérêt, champs d'intérêt et indicateurs**

Domaines fondamentaux d'intérêt	Champs d'intérêt Description	Indicateurs de la FIP Les indicateurs-clés de la FIP sont en caractères gras
<b>Usagers</b>	<p><b>Caractéristiques démographiques</b> Répartition et statistiques vitales de la population des usagers</p> <p><b>Caractéristiques socio-économiques</b> Caractéristiques des usagers relatives au statut économique et social : emploi, revenu, niveau d'éducation, interactions et relations avec les organismes sociaux, etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Âge</b></li> <li>- <b>Sexe</b></li> <li>- <b>Situation géographique</b> : lieu de résidence et/ou d'usage</li> <li>- <b>Situation professionnelle</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau d'éducation</li> <li>- Logement</li> <li>- Couverture de sécurité sociale</li> <li>- Situation familiale</li> <li>- Revenu/Statut financier</li> <li>- Provenance de l'argent affecté à l'achat de drogues</li> </ul> </li> </ul>
	<p><b>État de santé</b> Conditions sanitaires des usagers (physiques et psychologiques)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé physique perçue</li> <li>- Santé psychologique perçue</li> <li>- Traitement en cours et relations avec les services sanitaires</li> <li>- Antécédents médicaux</li> <li>- Comorbidité</li> </ul>
	<p><b>Mode de vie</b> Mode de vie, tenue vestimentaire et loisirs habituels</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Culture</li> <li>- Divertissement</li> <li>- Principaux loisirs</li> </ul>

<b>Domaines fondamentaux d'intérêt</b>	<b>Champs d'intérêt</b> Description	<b>Indicateurs de la FIP</b> Les indicateurs-clés de la FIP sont en caractères gras
<b>Usagers (suite)</b>	<b>Antécédents d'usage</b> Compte rendu chronologique des événements importants relatifs à l'usage de drogues	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Âge du premier usage</li> <li>- Usage préalable de produits licites</li> <li>- Usage préalable de cannabis</li> <li>- Usage préalable de produits illicites</li> </ul>
	<b>Perceptions et raisons de l'usage</b> Image d'un produit donné et motivations de l'usage chez les usagers	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Effets attendus</b></li> <li>- <b>Opinion des usagers sur le produit</b></li> <li>- <b>Opinion des usagers sur leur propre usage</b></li> </ul>
	<b>Modalités d'usage</b> Modes de préparation et d'usage d'une substance donnée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Modes d'administration</b></li> <li>- <b>Quantité</b></li> <li>- <b>Fréquence</b></li> <li>- <b>Intensité</b></li> <li>- <b>Polyconsommation</b></li> <li>- Aspects temporels</li> <li>- Préparation</li> </ul>
	<p><b>Conséquences sur l'état de santé</b> Effets positifs ou négatifs de l'usage de drogues et/ou des modalités d'usage sur l'état de santé de l'utilisateur à court, moyen ou long terme</p> <p><b>Conséquences sociales</b> Effets positifs ou négatifs de l'usage de drogues et/ou des modalités d'usage sur la situation sociale de l'utilisateur à court, moyen ou long terme</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Effets psychologiques</b></li> <li>- <b>Effets physiques</b></li>   <li>- Relations familiales</li> <li>- Relations avec les amis</li> <li>- Relations avec les collègues</li> <li>- Relations sexuelles</li> </ul>

<b>Domaines fondamentaux d'intérêt</b>	<b>Champs d'intérêt</b> Description	<b>Indicateurs de la FIP</b> Les indicateurs-clés de la FIP sont en caractères gras
<b>Usagers (suite)</b>	<b>Conséquences économiques</b> Effets positifs ou négatifs de l'usage de drogues et/ou des modalités d'usage sur la situation économique de l'utilisateur à court, moyen ou long terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Situation professionnelle</li> <li>- Logement</li> <li>- Revenu</li> <li>- Pourcentage du budget mensuel affecté à l'usage de drogues</li> </ul>
	<b>Conséquences juridiques</b> Effets positifs ou négatifs de l'usage de drogues et/ou des modalités d'usage sur la situation juridique de l'utilisateur à court, moyen ou long terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relations avec la justice</li> <li>- Relations avec la police</li> <li>- Relations avec la prison</li> </ul>

<b>Domaines fondamentaux d'intérêt</b>	<b>Champs d'intérêt</b> Description	<b>Indicateurs de la FIP</b> Les indicateurs clés de la FIP sont en caractères gras
<b>Produits</b>	<b>Identification</b> Noms du produit	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Nom chimique</b></li> <li>- <b>Nom de rue</b></li> <li>- Nom courant (régulièrement employé)</li> <li>- International non-proprietary name (désignation acceptée au niveau international)</li> <li>- Autres noms</li> </ul>
	<b>Caractéristiques physiques</b> Propriétés physiques de la substance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Apparence physique</b></li> <li>- <b>Logo/ nom de marque</b></li> </ul>
	<b>Composition</b> Mode de mélange et d'association des éléments chimiques dans le produit : formule chimique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Pureté</b></li> <li>- Principes actifs</li> <li>- Produits coupés</li> </ul>
	<b>Propriétés pharmacologiques</b> Profil pharmacologique de la substance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Propriétés pharmacologiques</li> </ul>
	<b>Toxicité de la substance</b> Effets toxiques dus aux réactions chimiques induites dans l'organisme par le produit (provoquant généralement des problèmes de santé, voire le décès)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse chimique</li> <li>- Analyse médico-légale</li> </ul>
	<b>Fonctions et propriétés attribuées</b> Effets connus/supposés (physiques et/ou psychologiques) du produit et/ou de son usage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Effets attendus</li> <li>- Risques perçus</li> </ul>
	<b>Statut légal</b> Statut officiel du produit selon la législation nationale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Statut licite ou illicite</li> </ul>

<b>Domaines fondamentaux d'intérêt</b>	<b>Champs d'intérêt</b> Description	<b>Indicateurs de la FIP</b> Les indicateurs-clés de la FIP sont en caractères gras
<b>Contextes</b>	<b>Environnement social</b> Caractéristiques sociales de l'environnement ambiant dans lequel la préparation et/ou l'usage de la substance se produisent	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Moment de la préparation/de l'usage</b></li> <li>- <b>Présence d'autres personnes au moment de l'usage</b></li> <li>- <b>Modes, règles et rituels liés à la préparation et à l'usage</b></li> <li>- <b>Appartenance à un domaine culturel spécifique</b></li> </ul>
	<b>Environnement physique</b> Caractéristiques physiques de l'environnement ambiant dans lequel la préparation et/ou l'usage de la substance se produisent	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Lieu de préparation/d'usage du produit</b></li> <li>- Motivation(s) du choix du lieu</li> <li>- Conditions sanitaires et hygiéniques du lieu</li> </ul>
	<b>Conséquences sociales</b> Effets positifs ou négatifs de l'usage de drogues sur la société	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Représentations</li> <li>- Connaissances*/Croayances†</li> <li>- Violence</li> </ul>
	<b>Etendue du phénomène</b> Nombre d'observations du phénomène de drogues émergent potentiel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévalence‡ dans la sous-culture</li> <li>- Prévalence dans la population générale</li> </ul>
	<b>Caractéristiques de distribution</b> Caractéristiques du marché du produit	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Prix au détail</b></li> <li>- <b>Disponibilité perçue</b></li> <li>- Accessibilité</li> <li>- Mode d'acquisition</li> <li>- Profil des trafiquants</li> <li>- Caractéristiques des petites saisies</li> </ul>



Domaines fondamentaux d'intérêt	Champs d'intérêt Description	Indicateurs de la FIP Les indicateurs clés de la FIP sont en caractères gras
Contextes (suite)	<p><b>Contexte large</b> Association de paramètres sociaux, culturels, économiques et autres qui influencent la vie d'une personne, d'une communauté ou d'un pays</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contexte législatif</li> <li>- Contexte de réglementation de la substance</li> <li>- Contexte politique</li> <li>- Contexte préventif</li> <li>- Contexte sanitaire</li> <li>- Marché de la drogue</li> <li>- Contexte social</li> <li>- Contexte économique</li> <li>- Contexte culturel</li> <li>- Contexte géographique</li> </ul>

\* connaissances : informations dont les non-usagers disposent sur les usagers et l'usage de drogues et dont les usagers disposent sur l'usage de drogues  
† croyances : opinions et convictions des non-usagers sur les usagers et l'usage de drogues, et opinions et convictions des usagers sur l'usage de drogues  
‡ prévalence : fréquence d'observation du phénomène dans une population donnée au cours d'une période donnée (Ahlborn et al., 1990)

### 1.5.4. Indicateurs clés de la FIP

Un **indicateur clé de la FIP** est un indicateur qui semble particulièrement disponible, accessible et utile pour l'identification d'un **PhED**. L'information produite sur les indicateurs clés suffit à l'identification d'un PhED. La modification d'un ou de plusieurs indicateurs clés de la FIP sert de signal pour entreprendre l'**investigation standard** d'un phénomène émergent potentiel.

Les indicateurs clés de la FIP sont présentés ci-après par rapport aux **domaines fondamentaux d'intérêt** et aux **champs d'intérêt** (cf. tableau 2). Un certain nombre d'éléments de définition et d'exemples sont donnés afin d'en faciliter leur compréhension.



Tableau 2 - Définition et exemples des indicateurs clés de la Fonction d'information précoce (FIP) pour les champs d'intérêt de chaque domaine fondamental d'intérêt

Domaines fondamentaux d'intérêt	Champs d'intérêt	Indicateurs clés de la FIP	Définition / Exemples
Usagers	Caractéristiques démographiques	Âge	Âge Exemple : apparition de l'usage d'un produit donné chez les moins de 25 ans
	Caractéristiques socio-économiques	Sexe	Identité sexuelle ressentie et affichée par l'utilisateur Exemple : baisse de l'usage d'un produit donné chez les garçons
		Situation professionnelle	Métier, profession ou emploi principal pour obtenir des revenus. Cet indicateur de la FIP est également utilisé pour refléter une situation de chômage Exemple : augmentation de l'usage de stimulants parmi les cadres supérieurs
	Perceptions et raisons de l'usage	Situation géographique	Lieu spécifique où l'utilisateur réside et où l'usage intervient Exemple : banlieue spécifique, quartier, municipalité, ville ou village, région
		Effets attendus	Attentes, exprimées par l'utilisateur, de l'usage en termes de conséquences psychiques et physiques, et de durée d'action du produit Exemple : relation, empathie, stimulation (excitation, euphorie), perte de conscience, hallucinations (visuelles et/ou auditives), altération des performances (physiques, sexuelles), régulation (pour surmonter le manque), introspection (expérience mystique ou spirituelle), perte de mémoire, etc.

Domaines fondamentaux d'intérêt	Champs d'intérêt	Indicateurs clés de la FIP	Définition / Exemples
Usagers (suite)	Perceptions et raisons de l'usage (suite)	Opinion des usagers sur le produit	Estimation ou appréciation des propriétés et des effets du produit. L'opinion peut être émise par : - les usagers qui consomment le produit donné, - les usagers qui ne consomment pas le produit donné. Exemple : l'augmentation de l'injection de cocaïne peut nuire à la perception qu'a l'utilisateur de ce produit
		Opinion des usagers sur leur propre usage	Avis de l'utilisateur sur son propre usage Exemple : la perception de l'utilisateur peut se détériorer lorsqu'il prend conscience du danger de son propre usage d'un produit donné
	Modalités d'usage	Modes d'administration	Mode ou voie d'administration, c'est-à-dire la manière dont une substance est introduite dans l'organisme (OMS, 1994) Exemple : ingestion orale, injection intraveineuse, sous-cutanée ou intramusculaire, inhalation, fumée ou absorption à travers la peau ou les muqueuses, par exemple les gencives, le rectum ou les parties génitales
		Quantité	Quantité totale de produit consommé habituellement dans une dose
		Intensité	Nombre de doses prises par jour
		Fréquence	Nombre de jours de prise par semaine, par mois ou par an
		Polyconsommation	La polyconsommation (ou l'usage de produits multiples) se définit par : - l'usage combiné (combinaison) par une personne de plusieurs substances psychoactives et/ou autres, souvent en même temps ou successivement, - et l'intention consciente (régulation) de modifier les effets d'une ou de plusieurs substances déjà consommées ou consommées ultérieurement.

Domaines fondamentaux d'intérêt	Champs d'intérêt	Indicateurs clés de la FIP	Définition / Exemples
Usagers (suite)	Conséquences sur l'état de santé	Effets psychologiques	Pour développer une FIP*, les effets psychologiques intéressants sont principalement les effets comportementaux Exemple : détérioration du contrôle émotionnel, du comportement social ou de la motivation, sentiment de perte de contrôle, désespoir, etc.
		Effets physiques	Effets organiques sur le corps. Dans l'objectif de développer une FIP* sur les PhED†, un intérêt particulier est porté aux effets toxiques et aux effets liés au mode d'administration Exemple : transpiration, palpitations, nausée, paresthésie, etc.

Domaines fondamentaux d'intérêt	Champs d'intérêt	Indicateurs clés de la FIP	Définition / Exemples
Substance	Identification	Nom chimique	Nom utilisé en chimie qui indique la composition, la structure et les propriétés des produits, ainsi que les transformations qu'ils subissent Exemple : méthylène-dioxy-3,4-métamphétamine
		Nom de rue	Nom utilisé dans le milieu de usagers Exemple : XTC, E (ecstasy)
	Caractéristiques physiques	Apparence physique	Forme, couleur, apparence d'un produit, etc. Exemple : comprimé, gélule, poudre, liquide, etc.
		Logo	Symbole d'identification (comme dans la publicité) ou élément similaire à une marque commerciale Exemple : "smiley", "papillon"
	Composition	Pureté	Degré auquel le "produit" est mélangé avec d'autres. Le dosage quantitatif des substances identifiées dans un échantillon permet d'estimer la pureté Exemple : un échantillon contenant 20 % de MDMA‡

Domaines fondamentaux d'intérêt	Champs d'intérêt	Indicateurs-clés de la FIP	Définition / Exemples
Contextes	Environnement social	Moment de la préparation/de l'usage	Moment de la journée, de la semaine ou du mois auquel la préparation/l'usage du produit intervient Exemple : matin, avant ou pendant une fête, avant le coucher, etc.
		Présence d'autres personnes au moment de la préparation/de l'usage	Nombre et type de personnes qui se trouvent avec l'utilisateur au moment de la préparation/de l'usage du produit Exemple : l'utilisateur est seul, avec des amis, etc., au moment de la préparation/de l'usage
	Environnement physique	Modes, règles et rituels liés à la préparation ou à l'usage	Manière acceptée, habituelle ou préférée de préparer/consommer le produit, y compris les rituels de l'usage Exemple : partage du matériel, etc.
Appartenance à un domaine culturel spécifique		L'appartenance de l'utilisateur à un domaine culturel donné fait référence à ses croyances, aux formes sociales, aux valeurs partagées, aux normes et aux caractéristiques matérielles les plus répandues au sein du groupe racial, religieux ou social spécifique auquel il appartient Exemple : appartenance à un milieu musical, à un groupe ethnique, etc.	
		Lieu de préparation ou d'usage du produit	Caractéristiques du lieu où la préparation/l'usage du produit intervient (pièce, bâtiment, localité ou événement particulier) Exemple : rue, squat, appartement, discothèque, rave party, etc.

Domaines fondamentaux d'intérêt	Champs d'intérêt	Indicateurs clés de la FIP	Définition / Exemples
Contextes (suite)	Caractéristiques de distribution	Prix au détail	Montant payé par l'utilisateur pour acheter le produit en petites quantités Exemple : le prix au détail d'un gramme de cocaïne en Europe varie de 24 à 170 (OEDT, 2001)
		Disponibilité perçue	Évaluation subjective fondée sur les circonstances individuelles courantes (utilisateurs ou observateurs) de la présence du produit dans une zone géographique donnée Exemple : une substance donnée, qui est perçue comme disponible, peut être achetée facilement

\* FIP : Fonction d'information précoce

† PHED : Phénomène émergent lié aux drogues

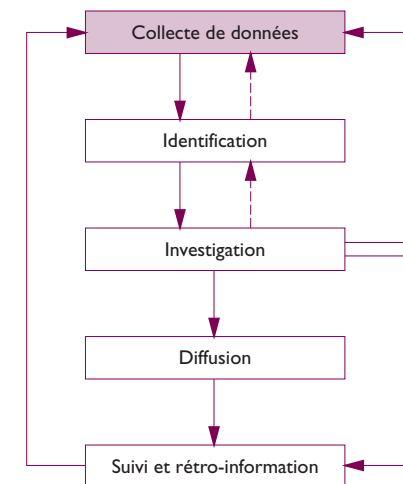
‡ MDMA : méthylène-dioxy-3,4-métamphétamine

## 2. COLLECTE DE DONNÉES

### Résumé

Ce chapitre donne un aperçu des éléments et de l'organisation de la collecte de données. Le processus de collecte de données nécessite des sources d'information, des professionnels de la collecte de données, des méthodes de collecte de données et des instruments. Différentes sources d'information et méthodes de collecte de données sont donc présentées et décrites ici. Les professionnels doivent collecter la plus grande quantité possible de données pertinentes avec le plus de précision possible auprès de chaque source à l'aide d'une

méthode spécifique. À cette fin, il est extrêmement important d'utiliser des outils de grande qualité qui assurent la **robustesse**, la **flexibilité** et l'**adaptabilité** de système de collecte, ainsi que la **fiabilité** et la **validité** des données. Les professionnels chargés de la collecte des informations doivent en outre être fortement motivés. Par ailleurs, le bon déroulement des étapes opérationnelles suivantes de la **Fonction d'information précoce (FIP)** dépend de la qualité des données collectées. Une collecte de données diversifiée de bonne qualité est par conséquent essentielle pour une FIP. Comme ces éléments ont des répercussions au niveau institutionnel, leur planification doit se faire sur le long terme.



## 2.1. INTRODUCTION

La collecte de données de la **Fonction d'information précoce (FIP)** a pour objectif de collecter, décrire et stocker la plus grande quantité possible de données pertinentes, avec le plus de précision possible. Le type d'informations requises pour l'identification et l'investigation des **Phénomènes émergents liés aux drogues (PhED)** est défini et décrit dans le chapitre 1 (*cf.* point 1.4). Le principal objectif du présent chapitre est de fournir des éléments explicatifs sur la manière « d'alimenter » les **indicateurs de la FIP** répertoriés dans le chapitre 1.

Tout d'abord sont présentés les principaux éléments qui composent le système de collecte de données. Ensuite, le fonctionnement possible de la collecte de données est expliqué.

## 2.2. PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE LA COLLECTE DE DONNÉES

### 2.2.1. Sources d'information

Une « source d'information » est une personne, un agent ou une organisation qui fournit à la **FIP** des informations sur un **PhED**.

Les informations nécessaires peuvent provenir de diverses sources. La liste des sources d'information dressée ci-après n'est donc ni hiérarchique, ni exhaustive. Chaque pays développant la **FIP** accordera la priorité aux sources d'information jugées importantes au niveau national. Dans certains pays, un niveau élevé de priorité peut être donné aux usagers, qui constituent une source d'information essentielle, tandis que cette source peut ne pas être utilisée dans d'autres pays.

#### **Usagers de drogues**

Ce terme fait référence à l'ensemble des usagers de drogues, qu'ils aient pris contact ou non avec les services de santé. Ils peuvent fournir à la **FIP** des informations sur des données personnelles et/ou sur l'environnement social et physique relatifs à l'usage de drogues.

#### **Groupes d'autosupport et d'anciens toxicomanes**

Le fonctionnement des groupes d'autosupport repose sur les actions engagées par leurs membres afin d'affronter leurs problèmes dans un cadre de solidarité ([www.auth.gr/selfhelp](http://www.auth.gr/selfhelp)). Il en va de même pour les groupes d'anciens toxicomanes.

Ces groupes peuvent fournir à la **FIP** des informations issues de l'expérience des toxicomanes, telles que les perceptions des usagers sur l'usage de drogues, les modalités d'usage, etc.

### **Les structures de bas seuil**

Ces structures entretiennent un lien direct avec des usagers de drogues. La qualification « bas seuil » signifie que le niveau d'exigence des critères d'admission est faible. Ces centres proposent donc leurs services à des toxicomanes qui ne souhaitent pas suivre une prise en charge de type classique. Ils assurent également des activités liées à la promotion de la santé et à la réduction des dommages, telles que l'échange de seringues.

Les données transmises par les structures de bas seuil peuvent porter sur la description physique des produits et/ou d'autres informations pertinentes sur l'accessibilité, la qualité ou le prix d'un produit, le profil des usagers et/ou les modalités d'usage, le trafic de drogues (sur les caractéristiques des trafiquants), etc.

### **Les centres de soins et les services de traitement et d'urgence**

Les centres de soins, spécialisés ou non dans la toxicomanie, tels que les programmes de prise en charge, les hôpitaux publics et les cliniques mentales privées ou les organisations mentales qui proposent des traitements aux toxicomanes, ainsi que les professionnels, notamment les thérapeutes, les conseillers ou les pharmaciens et les services d'urgence (professionnels assurant le transport d'urgence ou les services de la Croix-Rouge, par exemple) peuvent fournir de précieuses informations sur les **PhED**.

### **Les forces de l'ordre**

À partir des saisies, des interpellations ou des inculpations, les forces de l'ordre accumulent une multitude de renseignements sur les marchés des drogues illicites (prix des drogues ou criminalité organisée, par exemple) qui peuvent s'avérer utiles pour la **FIP**.

### **Les services/laboratoires médico-légaux et toxicologiques**

Les services médico-légaux et toxicologiques peuvent fournir des données pertinentes pour la **FIP** à partir des analyses des fluides corporels (tests sanguins et urinaires, par exemple) et des drogues.

À partir des analyses d'échantillons de drogues, les laboratoires médico-légaux, peuvent renseigner la **FIP** sur la description physique et chimique d'un produit. Des données sur la composition des produits et leur concentration en principes actifs peuvent notamment être obtenues au moyen d'analyses qualitatives et quantitatives des produits.

### **Les organisations/institutions productrices de statistiques de ventes**

Des données sur les ventes de produits médicaux, de matériels d'injection stérile et de substituts aux opiacés peuvent être obtenues auprès d'entreprises ou d'institutions qui s'occupent de la conception et de la réalisation de statistiques, par exemple.

### **Les services téléphoniques d'assistance et d'information en matière de drogues**

Une ligne téléphonique d'assistance est un service de premier secours pour les usagers et/ou leurs proches qui ont besoin d'aide pour un problème lié à l'usage de drogues. C'est également un outil d'observation, qui enregistre de façon exhaustive et permanente les informations issues des appels. Les données collectées dans ce cadre incluent généralement le type de demande et le type de réponse, la date de la demande, ainsi que des informations sur les données démographiques de l'appelant et/ou de l'utilisateur et sur les modalités d'usage.

### **L'environnement familial/social des usagers**

Les parents, les amis et les relations d'un usager peuvent fournir à la FIP des informations sur ce dernier et sur son environnement (environnements sociaux et physiques).

### **Les services d'aide à la jeunesse et les centres de prévention de la toxicomanie et de conseils**

Les établissements qui assurent une aide et/ou d'autres services, tels que les organismes d'aide à la jeunesse, peuvent constituer une source d'information utile. Les centres de prévention et de conseils, opérant sur le terrain, entrent en effet en relation avec les usagers confrontés à un problème de drogues émergent ou les usagers en danger.

Le personnel de ces centres peut recueillir des données sur les caractéristiques démographiques et socio-économiques de ces groupes d'utilisateurs, sur leurs perceptions de l'usage de drogues, leurs modalités d'usage ou leurs motivations.

### **Les prisons et autres établissements de la justice pénale**

Les professionnels de services spéciaux travaillant dans les prisons peuvent transmettre des renseignements précieux pour la FIP. En effet, les prisons sont des lieux à haut risque où les usagers expérimentent de nouveaux modes d'administration, de nouvelles combinaisons de produits ou de nouveaux modes de préparation des drogues.

### **Les médias et Internet**

Les médias peuvent être une source d'information pour la détection de changements ou l'apparition de nouveaux phénomènes dans les modalités d'usage parmi différentes populations (Diemel et Blanken, 1999), (population jeune, « expérimentateurs », etc.). Les revues sur le style de vie ou la musique s'adressant aux jeunes et les sites internet correspondants contiennent en effet un grand nombre d'articles sur les activités de loisirs nocturnes et l'usage récréatif de substances. Il en est de même pour certains journaux.

La surveillance continue de cette presse peut fournir des informations à la fois sur les contextes sociaux et physiques de certaines populations et sur les usagers. L'analyse des données issues des médias peut également aider à comprendre la formation et la diffusion des opinions des usagers et les représentations sociales de l'usage de drogues dans chaque pays.

### **Lieux/structures de loisirs nocturnes : milieu festif**

Ils incluent les discothèques et divers événements musicaux, comme l'espace festif techno (free, rave et soirées techno), le milieu festif rock, la house, etc.

Cette source peut fournir des données utiles sur les perceptions des professionnels qui travaillent dans « l'industrie des loisirs » et fréquentent les discothèques, ainsi que des données sur les modalités d'usage de drogues.

### **Les informateurs clés**

Les informateurs clés sont des personnes à même de fournir des informations pertinentes à partir de leur rôle social ou de leur fonction dans la communauté. Ils peuvent également participer au processus d'analyse des données. Enfin, différentes catégories d'informateurs clés existent selon le type de données à collecter ou à analyser.

Les informateurs clés sont :

- d'anciens usagers de drogues ou des usagers de drogues actifs ;
- des professionnels de la santé : généralistes, infirmières, personnel des services de désintoxication, membres des services d'urgence (pompiers, Croix-Rouge, etc., par exemple) ;
- du personnel judiciaire ;
- des membres de réseaux spécifiques (systèmes d'organisations interconnectées). Par exemple, les Centres d'évaluation et d'information sur les pharmacodépendances (CEIP) constituent un réseau de ce type en France (cf. point 2.3.2) ;
- des délégués à la jeunesse, animateurs de rue, travailleurs sociaux, agents communautaires ou autres professionnels de « l'aide » en relation avec les usagers ;

## 2 - Collecte de données

- des enseignants ;
- des travailleurs sociaux actifs dans les programmes de réduction des dommages ou de prévention réalisés dans un milieu festif, ou autres professionnels en rapport avec le mode de vie des jeunes ou employés dans les structures du milieu festif (DJ, portiers, promoteurs/producteurs de soirées, personnel de sécurité, journalistes, paires non-usagers, etc., par exemple).

### 2.2.2. Méthodes de collecte de données

Une méthode de collecte de données est la manière par laquelle les spécialistes de la collecte de données réunissent des informations à partir de différentes sources (usagers, services de santé, forces de l'ordre, laboratoires médico-légaux et toxicologiques, etc.). À cette fin, ils utilisent divers instruments, parmi lesquels des questionnaires, des notes d'information, des entretiens, etc.

Chaque méthode peut fournir des informations spécifiques sur un PhED. Une description générale de chaque méthode est proposée ci-dessous, accompagnée d'exemples d'États membres l'ayant déjà utilisée.

#### Enquêtes en population générale

##### Description

Les enquêtes en population générale sont des études épidémiologiques qui peuvent mettre en lumière de nombreuses informations sur la prévalence de l'usage de drogues existant (taux de prévalence), et, dans certains cas, sur les taux d'incidence. Lorsqu'une enquête de ce type est réalisée de manière standardisée et répétée dans le temps, elle peut procurer des informations sur les modifications des modalités d'usage et les tendances. En outre, les enquêtes en population générale peuvent fournir des données sur les caractéristiques des usagers et différentes corrélations et conséquences de l'usage de drogues. Bien que ces enquêtes puissent être des outils épidémiologiques très utiles, elles ont une forte probabilité de passer à côté de données sur les populations marginales ou « cachées » ou sur les usagers problématiques. En outre, du fait de leur coût élevé, elles sont généralement reproduites tous les 3 à 5 ans, et l'intervalle entre deux cycles d'enquêtes peut même être plus long dans certains pays. Les enquêtes en population générale ne sont pour la plupart pas menées chaque année en raison des ressources nécessaires. Il en résulte que, souvent, les conclusions disponibles ne sont pas aussi récentes qu'on le souhaiterait.

##### Exemples

« L'enquête sur l'usage de substances psychoactives chez les adultes (BUND) » est une enquête nationale permanente, qui est réalisée en Allemagne depuis 1980. Elle porte sur l'usage de drogues licites et illicites et met tout

spécialement l'accent sur les conséquences et l'analyse de l'usage de drogues. Les données sont recueillies sur la base d'un questionnaire structuré. L'étude est menée chaque année sur un échantillon représentatif de la population âgée de 18 à 59 ans.

Une enquête nationale réalisée en milieu scolaire (INME) au Portugal en 2001 doit être répétée tous les 4 ans. Elle implique la sélection d'échantillons représentatifs d'élèves âgés de 12 à 18 ans aux niveaux national, régional et local (principalement urbain). Le questionnaire concerne le style de vie, la musique, l'usage de substances licites et illicites (prévalence, modalités d'usage, lieux d'usage, etc.), les variables de contexte (famille, école et municipalité), les facteurs psychologiques et le groupe. Il propose également des questions ouvertes, par exemple, sur le nom d'une nouvelle drogue ou l'usage de drogues dans un nouveau lieu.

Le Plan national sur les drogues (Delegación Del Gobierno para el Plan Nacional sobre Drogas - DGPND) prévoit en Espagne des enquêtes nationales effectuées tous les deux ans sur la population d'âge scolaire et la population adulte. Le site internet de la DGPND permet de consulter les rapports de ses enquêtes en population scolaire de 1996, 1998, 2000 et 2002, ainsi que les rapports relatifs à la population adulte de 1995, 1997, 1999 et 2001. (<http://www.mir.es/pnd/observa/html/estudios.htm>).

#### Études ad hoc

##### Description

Les études épidémiologiques *ad hoc* sont souvent transversales. Il s'agit en fait d'études de la situation à un moment donné (ou pendant une période donnée), menées sur un groupe, une population ou un ensemble de groupes ou de populations. Ces études peuvent être descriptives, analytiques, ou les deux. Elles diffèrent des études d'incidence et autres études longitudinales qui nécessitent des informations sur au moins deux instants ou périodes dans le temps. Dans une étude épidémiologique *ad hoc*, la collecte de données peut être prospective ou rétrospective, exhaustive ou partielle, et basée sur un échantillon aléatoire ou défini. Elle permet l'étude d'un sous-groupe spécifique pendant une période spécifique.

##### Exemple

Dans le cadre du dispositif français TREND, une investigation spécifique a été réalisée afin de décrire et de mieux comprendre l'usage de kétamine et les caractéristiques sociologiques et sanitaires des usagers de kétamine. À cette fin, une étude épidémiologique *ad hoc* a été réalisée, à l'aide d'un questionnaire



*anonyme complété en présence de l'utilisateur, afin de recueillir davantage de données quantitatives sur les caractéristiques sociodémographiques des usagers et leurs modalités d'usage de la kétamine (Akoka et Reynaud-Maurupt, 2003).*

### Systèmes d'information de routine (système/surveillance « sentinelle »)

#### Description

Les données de surveillance émanent de l'observation constante de l'occurrence d'une maladie ou de conditions sanitaires spécifiques parmi la population.

La surveillance comme « l'état de veille permanent sur la répartition et les tendances d'incidence grâce à la collecte, la consolidation et l'analyse systématique des rapports de morbidité et de mortalité et d'autres données pertinentes, suivies par une diffusion précoce et régulière auprès de ceux qui "doivent savoir" » (Langmuir, 1963 ; Berkelman *et al.*, 2002).

#### Exemples

*Rapports portugais d'équipes de travailleurs de proximité : tous les six mois, des travailleurs de rue communiquent au SID portugais (SNIDT) des informations sur différents indicateurs, dont certains de la liste établie dans ce projet.*

*En Suède, des données sont recueillies deux fois par an au moyen d'un questionnaire sur les tendances et les nouvelles tendances dans les modalités d'abus de substances. Les données sont collectées par 225 enquêteurs dans 27 localités formant un échantillon stratégique. Les rapports mentionnent des informations sur la détection de nouvelles drogues, ainsi qu'une description des nouvelles tendances dans l'usage d'alcool et de drogues.*

*En France, le Système d'identification national des toxiques et des substances (SINTES) est une structure d'observation permanente, qui permet la collecte de données sur la description physique et chimique d'échantillons de substances synthétiques (Giraudon et Bello, 2003).*

*En Grèce, dans le cadre du Système d'alerte rapide (EWS) sur les nouvelles drogues de synthèse, un réseau constitué de trois catégories d'agents, à savoir les services de santé, les laboratoires médico-légaux et toxicologiques et les forces de l'ordre, a débuté ses activités en 1998. Les données sur de nouvelles substances et de nouvelles modalités d'usage de substances connues (nouvelles voies d'administration ou nouvelles combinaisons) sont collectées au moyen de*

*trois questionnaires sur les renseignements que chaque catégorie d'agents est susceptible de fournir. Enfin, les données sont analysées deux fois par an par un comité d'experts, qui est notamment chargé de déterminer si les données en question sont nouvelles pour la Grèce (Point Focal Grec, 2000).*

### Notification spontanée

#### Description

La notification spontanée est une méthode utilisée par les personnes travaillant dans le domaine de la toxicomanie, en particulier les professionnels de la santé. Elle consiste à informer spontanément et « librement » l'organisation chargée de la centralisation et de l'analyse des données sur des cas d'usage de drogues ou de dépendance.

#### Exemple

*La base de données française NotS recueille en permanence les notifications spontanées d'usage ou de dépendance des drogues. Le réseau des CEIP consigne toutes les notifications spontanées relatives aux mêmes types de données ([www.centres-pharmacodependance.net/outils/index.html](http://www.centres-pharmacodependance.net/outils/index.html)).*

### Observations

#### Description

Les observations ethnographiques sont destinées à comprendre la signification subjective et le contexte social du comportement d'une population (Anderson, 1923 ; Shaw, 1930 ; Whyte, 1955). En matière de toxicomanie, elles permettent aux chercheurs d'obtenir une expérience « directe » des comportements des usagers et des contextes dans lesquels s'inscrivent ces comportements.

L'observation participante est une période d'interaction sociale intensive entre le chercheur et les sujets qui se déroule dans leur environnement. L'observateur participant analyse chaque élément comme s'il se produisait pour la première fois, de sorte que tout est soumis à un examen. Il s'efforce en fait de percevoir le monde sous l'angle des sujets afin de comprendre leur comportement. Les observateurs participants ont donc une formation spéciale sur les techniques d'observation, ce qui les différencie des participants ordinaires. L'observation participante effectuée par des « innovateurs » dans le domaine de la toxicomanie est considérée particulièrement importante. ([www/csulb.edu/~msaintg/ppa696/696quali.htm](http://www/csulb.edu/~msaintg/ppa696/696quali.htm))

L'observation directe peut être réalisée de manière publique ou confidentielle. Il s'agit en fait d'un procédé systématique et simple de collecter des données, qui permet à un chercheur de comprendre un comportement d'usage de drogues



et le contexte dans lequel ce comportement se produit. L'observation directe a tendance à être plus ciblée que l'observation participante. Dans la pratique, le chercheur observe certaines « situations » ou personnes, et ne s'implique pas dans toutes les activités du groupe. Ainsi, cette méthode nécessite moins de temps que la première.

#### Exemples

*Dans le cadre du système d'observation français TREND, une note d'information sur les sujets directement observés par les « chercheurs » en milieu urbain ou en milieu festif est rédigée chaque mois pour chaque site impliqué dans le système TREND (Bello et al., 2003).*

*Aux Pays-Bas, une accélération récente de la propagation du GHB a été constatée au niveau national. Afin d'obtenir de plus amples informations sur l'ampleur et les motivations de l'usage de cette substance, ainsi que sur les conséquences sanitaires et les caractéristiques de distribution du GHB, des observations ont été effectuées sur les lieux connus comme des lieux de consommation de GHB (Korf et al., 2002).*

### Entretiens

#### Description

Les entretiens individuels, organisés avec un informateur clé, permettent d'approfondir les connaissances sur les principaux thèmes de recherche. Les personnes interrogées doivent être encouragées à s'exprimer. Un entretien de ce type est en outre destiné à examiner les conditions personnelles, environnementales et sociales liées à l'usage de drogues.

Un entretien individuel recourt généralement à des questions ouvertes, mais il peut aussi être semi-structuré ou structuré. Pour un entretien structuré, il existe plusieurs questionnaires standard qui peuvent être adaptés aisément à la situation locale pour chaque entretien.

L'informateur clé peut fournir à la FIP de précieux renseignements sur la disponibilité et l'accessibilité de programmes de prévention et de prise en charge, ou son avis sur certains programmes. Les données qui découlent d'un tel entretien permettent en outre d'estimer et de comprendre les principales perceptions sur les problèmes de l'usage de drogues et d'obtenir des informations sur d'autres aspects importants. Enfin, un entretien personnel peut servir à analyser un sujet particulier concernant la toxicomanie.

#### Exemple

*À Hambourg, un système local de surveillance sur l'usage de drogues licites et illicites est en cours de mise en œuvre. L'entretien semi-structuré est l'un des procédés envisagés. L'échantillon sera composé de 20 informateurs clés en relation avec les jeunes (animateurs de rue ou conseillers sur les drogues, par exemple) ou actifs dans « l'industrie des loisirs » (DJ, propriétaires ou exploitants de bars/discothèques, par exemple), ainsi que de clients des discothèques ou des fêtes. Ces informateurs seront interrogés une fois par an.*

### Groupe focal

#### Description

Un groupe focal peut être considéré comme une discussion soigneusement préparée, destinée à susciter un débat sur certains thèmes d'intérêt et à mettre en lumière les perceptions sur ces **champs d'intérêt** dans un environnement permissif non menaçant.

Un groupe focal peut générer des données descriptives sur la nature de l'usage de drogues, les perceptions individuelles et collectives sur les significations de l'usage de drogues, les normes et les pratiques d'un groupe, et les facteurs contextuels liés à l'usage de drogues. Les groupes focaux constituent une méthode utile pour découvrir des thèmes peu connus et valider les constatations d'autres sources de données (études sur une population restreinte, par exemple) et les conclusions tirées de ces sources. Les participants à un groupe focal peuvent être recrutés parmi les travailleurs sociaux, les enseignants, les étudiants du niveau secondaire, les spécialistes du traitement, les usagers ou d'autres groupes d'individus appelés « informateurs clés » (UNODCCP, 1999).

#### Exemples

*Dans le système local de surveillance d'Hambourg, des groupes focaux seront organisés afin de produire des informations complémentaires sur les modalités d'usage de différentes drogues. Échantillon : quatre groupes cibles constitués chacun de 6 à 8 personnes : 1) usagers de substances licites ; 2) non-usagers de substances licites ; 3) usagers de substances illicites ; 4) non-usagers de substances illicites. En outre, une discussion de deux heures sur une thématique spécifique lié à la toxicomanie aura lieu une fois par an sous la direction d'un expert.*

*Le projet Sonar est un projet de recherche européen sur l'usage récréatif de substances, mené en milieu festif (discothèques et fêtes, par exemple). Dix pays*

participent à ce projet, développé et coordonné par l'IREFREA (Institut de recherche européen sur les facteurs de risque chez les adolescents et les jeunes), qui utilise des méthodes quantitatives et qualitatives ([www.irefrea.org](http://www.irefrea.org)). En particulier, dans le deuxième projet de recherche sur la vie nocturne et l'usage récréatif de substances (1998-1999), un groupe focal a été organisé pour recueillir des données sur les loisirs et les drogues, les comportements à risques et les courants musicaux populaires. Les données issues des entretiens du groupe focal ont servi de base à une étude intitulée « Risque et contrôle dans la culture de l'usage récréatif de drogues. Projet Sonar » (Calafat et al., 2001).

Un groupe focal, organisé par le Point Focal grec, a réuni des experts afin de recueillir des données qualitatives sur la polyconsommation, qui était l'un des thèmes essentiels analysés dans le rapport annuel sur la situation en matière de drogues soumis à l'OEDT (2001). Outil méthodologique : une série de questions ouvertes ont été posées sur les principaux thèmes liés à la polyconsommation (définition du terme, raisons et motivation, conséquences sanitaires et sociales et approches spécifiques des interventions). Échantillon : neuf professionnels de programmes thérapeutiques et de laboratoires toxicologiques et médico-légaux ont été invités à exprimer leur opinion sur la polyconsommation. Les professionnels ont été sélectionnés pour leurs connaissances et leur expérience propres sur le sujet (Point Focal grec, 2002).

### Panel d'experts

#### Description

Un panel d'experts a pour finalité de permettre à ses membres de se tenir mutuellement informés, à intervalles réguliers, afin d'avoir un aperçu de différents thèmes liés à la toxicomanie. Les experts du panel échangent leurs informations sur de nouveaux développements et adaptent ainsi leurs activités au moment opportun en intégrant ces nouveaux développements. En outre, ils peuvent bénéficier d'un accès, sur une longue période, à un flux d'information important et de haute qualité. Cela peut comprendre des rumeurs (données non vérifiées), des signaux (informations épisodiques et observations individuelles vérifiées) ou des données vérifiées fondées sur des observations.

De plus, un panel d'experts peut être à nouveau convoqué à une date ultérieure afin de faciliter le suivi. Les experts peuvent même être interrogés une nouvelle fois et consultés plus tard.

#### Exemples

Dans le Système de surveillance des tendances liées aux drogues et à leur usage (MoSyD), à Francfort, le panel d'experts est convoqué pour donner la possibilité aux membres d'actualiser mutuellement leurs connaissances afin d'obtenir un bilan de l'usage de drogues dans la ville. Échantillon : douze experts actifs dans la lutte contre la drogue (soins, travail social auprès d'adultes, système d'éducation, police et justice). Méthodes : un groupe focal se réunit deux fois par an et un questionnaire est utilisé une fois par an.

Dans le cadre du dispositif néerlandais « Antenna », un panel d'experts et une équipe de chercheurs et d'acteurs de prévention se réunissent régulièrement pour discuter de manière critique les données. Ils font ainsi « d'une pierre deux coups » : les acteurs de prévention sont informés suffisamment tôt sur les faits nouveaux pour orienter leur approche vers ces nouveaux phénomènes et les chercheurs satisfont aux demandes des acteurs de terrain désireux d'informations nouvelles ou plus détaillées en adaptant en conséquence leurs activités de collecte de données. Les résultats sont publiés dans une étude annuelle (Korf et Nabben, 2000).

## 2.3. VERS UNE COLLECTE DE DONNÉES OPÉRATIONNELLE

### 2.3.1. Outils de collecte de données

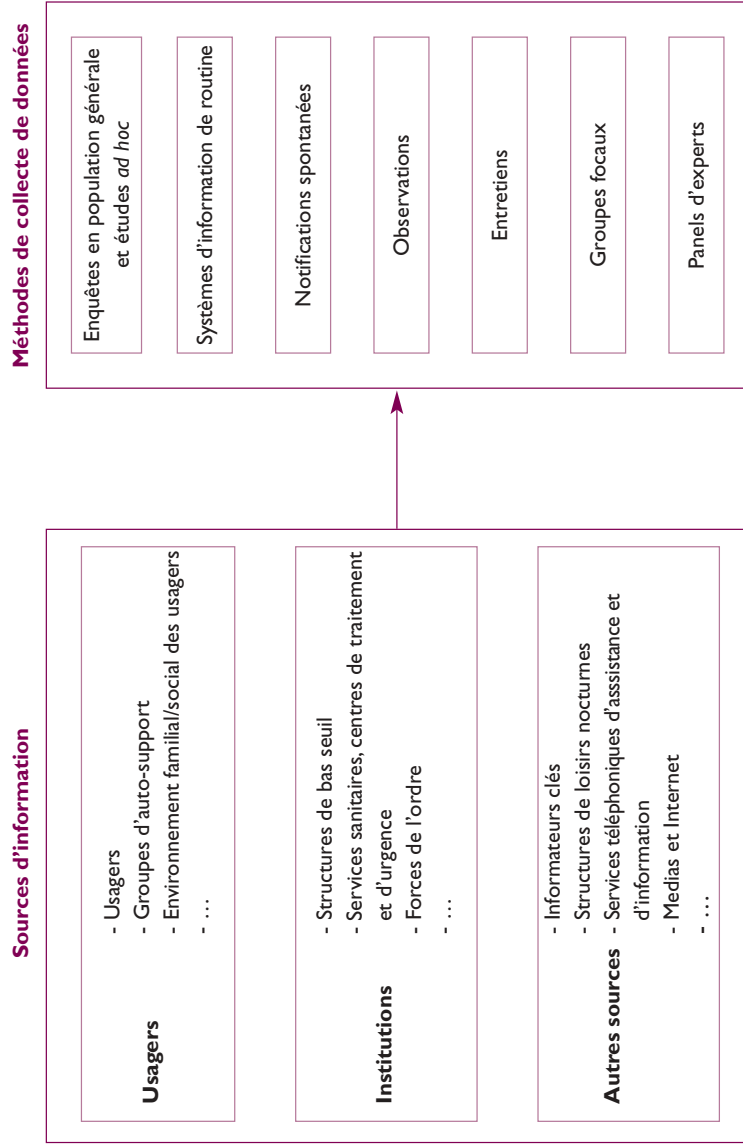
Dans ce manuel, un **outil de collecte** de données désigne un ensemble composé d'un ou de plusieurs professionnels de la collecte de données, qui recueillent des informations auprès d'une source d'information à l'aide d'une méthode spécifique et d'un instrument spécifique (cf. schéma 2).

Pour le développement et la mise en œuvre d'une FIP sur les PhED, deux types d'outils de collecte de données sont distingués : les **outils de collecte partenaires** et les **outils spécifiques** à la FIP.

Un **outil de collecte partenaire** n'est pas spécifiquement conçu pour l'identification et la description de PhED. Il porte toutefois sur des thèmes ayant un intérêt pour la FIP et est à même de procurer des données sur un PhED.

Un **outil spécifique à la FIP** est un outil de collecte spécifiquement conçu pour l'identification et l'investigation d'un PhED. De fait, il est indispensable de développer des outils spécifiques qui viennent en complément des données fournies par les outils de collecte partenaires dans le cadre du SID.

Schéma 2 - Collecte de données pour la Fonction d'information précoce sur les Phénomènes émergents liés aux drogues



### CONSIDÉRATIONS PRATIQUES

#### RECOMMANDATIONS SUR LES OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES

Une **FIP** peut être d'une grande efficacité, mais elle requiert un financement. Eu égard à la planification de long terme d'un instrument de ce type, il est nécessaire de trouver des moyens économiques pour mettre en œuvre certaines méthodes de collecte de données. À cette fin, les considérations suivantes peuvent être utiles.

#### ■ Multiplicité des outils

La collecte de données de la **FIP** fait appel à différents **outils de collecte** afin de recueillir des informations auprès de différentes sources. Chaque outil de collecte nécessite une description parfaitement claire de sa finalité. Certains peuvent être organisés en un réseau qui constitue alors un outil de la **FIP**.

#### ■ Outils permanents et temporaires

L'ensemble des **outils de collecte** de la **FIP** doit comprendre :

- des outils de collecte permanents assurant une collecte continue,
- des outils temporaires nécessaires pour la réalisation d'une **investigation spécifique** sur un **PhED**.

Les outils de collecte doivent avoir un bon rapport coût-efficacité. Dans la mesure du possible, le recours aux sources d'information peu coûteuses doit être favorisé et l'utilisation de méthodes à grande échelle, requérant un lourd investissement en coût de personnel et en temps, doit être évité. Certains thèmes exigent toutefois des méthodes de collecte exigeantes en temps et en coût de personnel en raison de leur nature ou de la nécessité de données qualitatives sur une longue période.

#### ■ Optimisation des outils préalables

L'objectif consiste à optimiser, autrement dit, à maximiser la fonctionnalité des éventuels sources, méthodes et collaborateurs impliqués préalablement dans les **outils de collecte** de données. Une certaine dotation financière est nécessaire pour mettre en œuvre une **FIP**, qui ne pourra fonctionner correctement que dans le cadre d'un processus de long terme.

#### ■ Outils spécifiques à la FIP

Lorsque les outils existants dans le dispositif national d'observation ne suffisent pas, l'organisation responsable du développement et de la mise en œuvre de la **FIP** doit concevoir un **outil spécifique** de collecte de données, qui doit être complémentaire et offrir une forte valeur ajoutée par rapport aux outils classiques du **SID**. Ces outils spécifiques à la **FIP** sont ensuite gérés par l'organisation chargée de la **FIP** elle-même ou sous-traités à une autre entité.

### 2.3.2. Réseaux

Dans le cadre du projet Euro-TREND, un réseau est un groupe ou un système d'outils interconnectés qui fournissent des informations sur des thèmes spécifiques. Un réseau peut exister à différents niveaux : national, régional ou local, et également relier différents niveaux entre eux.

#### Exemples

*La fonction du Centre coordinateur de l'analyse et de la surveillance des nouvelles drogues (CAM) aux Pays-Bas est de réaliser le plus rapidement possible une analyse multidisciplinaire des risques sur les nouvelles substances qui apparaissent sur le marché. À cette fin, la méthode Delphy est utilisée et le CAM fait appel à un groupe de professionnels. Le CAM est considéré comme un réseau : les informations sur les nouvelles drogues provenant des professionnels, ayant chacun leurs ressources sur le terrain, sont centralisées.*

*En Suède, le Réseau d'information sur la situation courante liée aux drogues en Suède (NADIS) est extrêmement important. Ses objectifs sont la détection précoce, la collecte et l'échange d'informations, de connaissances et d'expériences ayant trait à de nouvelles substances (qui ont une caractéristique potentielle ou avérée de dépendance), à d'anciennes drogues qui refont subitement surface sur le marché, ou à des changements dans l'usage des drogues. L'échange d'informations a lieu dans un forum de discussion sur un site internet contrôlé, ainsi que lors de réunions régulières. Chaque membre évalue ses données personnelles avant de les publier sur le site internet et les données sont discutées et analysées par le groupe. Le NADIS se compose d'experts de niveau national qui, du fait de leur profession, ont une vue d'ensemble de leur domaine de travail.*

*En France, le réseau des Centres d'évaluation et d'information sur les pharmacodépendances (CEIP) a été créé en 1990 afin d'aider la Commission nationale des stupéfiants dans l'évaluation et la collecte de données cliniques sur la toxicomanie, la dépendance et l'abus de substances psychotropes ([www.centres-pharmacodependances.net/outils/index.html](http://www.centres-pharmacodependances.net/outils/index.html)).*

*Ce réseau comprend trois outils de collecte de données :*

- le système de surveillance des Décès en relation avec l'abus de médicaments et de substances (DRAMÉS) ;
- le système NotS, qui recueille les notifications spontanées d'usage de drogues ou de dépendance ;
- le système d'observation des produits psychotropes ou détournés de leur utilisation médicamenteuse (OPPIDUM).

### 2.3.3. Objectifs et contraintes

La FIP doit identifier, investiguer et classer dans les plus brefs délais les PhED afin de permettre la production d'informations pertinentes et leur diffusion en temps utile auprès de publics cibles. L'identification précoce d'un PhED signifie que la FIP est à même d'identifier un phénomène plus tôt que ne pourraient y parvenir les outils standard du SID.

La collecte de données effectuée pour la FIP doit en conséquence fournir des données pertinentes et détaillées dans un laps de temps relativement bref. La durée nécessaire pour réaliser à la fois la collecte de données et la production d'un rapport d'investigation spécifique ne doit pas être supérieure à un an. L'organisation et la réalisation de la collecte de données de la FIP nécessitent de prendre en compte certaines contraintes qui peuvent restreindre sensiblement la mise en œuvre de la FIP :

- Disponibilité de ressources :

Le développement d'outils de collecte nécessite des moyens financiers et dépend donc du financement disponible, principalement au niveau national.

- Nature évasive du domaine des drogues et de l'usage de drogues :

La nature cachée de la population étudiée et la stigmatisation qui entourent l'usage de drogues rendent les études difficiles (Rhodes *et al.*, 2001). Il n'est donc pas facile de collecter des données dans ce domaine éusif.

L'équipe chargée du développement et de la mise en œuvre de la FIP doit arbitrer entre ce que l'on attend de la collecte de données et les contraintes existantes. Les outils spécifiques à la FIP devraient satisfaire plusieurs critères de qualité, en particulier :

- la robustesse de l'outil ;
- la flexibilité de l'outil ;
- l'adaptabilité de l'ensemble des outils ;
- la validité des données collectées par l'outil ;
- la fiabilité des données collectées par l'outil.

**CONSIDÉRATIONS PRATIQUES****RECOMMANDATIONS SUR LES PROFESSIONNELS DE LA COLLECTE DE DONNÉES**■ **Coordination et interconnexion**

Afin d'assurer l'efficacité de la collecte de données, il paraît indispensable qu'une organisation nationale spécifique veille à la coordination et à l'interconnexion des différents **outils** et des différents composants de chaque outil (sources d'informations, méthodes et instruments de collecte de données et professionnels impliqués dans l'étape de collecte). En règle générale, l'organisation chargée de la mise en œuvre de la FIP est la mieux placée pour assurer cette tâche.

■ **Motivation des professionnels impliqués dans la collecte de données**

La qualité et la sensibilité de la collecte de données sont étroitement liées à la motivation et à la conscience professionnelle de toutes les personnes qui y contribuent. Un manque de motivation peut conduire à la perte de données existantes qui peuvent être nécessaires à l'identification, l'**investigation** et la **classification** de PhED.

Certains moyens peuvent être envisagés pour accroître la motivation des professionnels de la collecte de données :

- la formation de ces professionnels peut constituer une stratégie efficace pour accroître leur motivation et pour les rendre plus consciencieux ,
- la **rétro-information** est un bon moyen d'encourager les professionnels à fournir des informations et à alimenter le système.

Chaque organisation responsable d'un **outil de collecte** de données doit également être motivée et persuadée de l'utilité de ses activités. Afin d'améliorer la motivation des personnes et des organisations impliquées dans la collecte de données, la structure responsable de la FIP pourra :

- promouvoir la publication d'ouvrages en collaboration avec l'organisation chargée de l'outil de collecte de données ;
- fournir des documents d'information ;
- créer et organiser des méthodes simples de collecte de données en collaboration avec l'organisation qui les utilisera ;
- proposer d'autres types de récompenses, sous la forme de jours de congé, par exemple ;
- attribuer des primes ;
- développer des réseaux d'institutions et d'organisations de collecte de données.

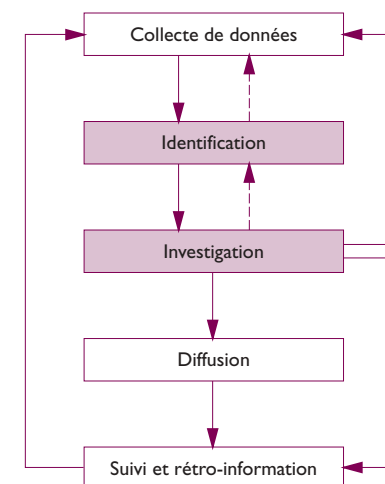
L'amélioration de la motivation est étroitement liée aux ressources disponibles (financières, par exemple) et au calendrier.

**3. IDENTIFICATION ET INVESTIGATION : LE PROCESSUS D'ANALYSE DES DONNÉES****Résumé**

Ce chapitre décrit le processus d'analyse des données qui, dans une **Fonction d'information précoce (FIP)** succède à la collecte de données, et permet d'identifier un **Phénomène émergent lié aux drogues (PhED)** et d'investiguer sa nature et son ampleur.

Les différents niveaux du processus d'analyse des données qui servent respectivement à identifier, investiguer et classifier un PhED sont présentés. Chaque base de données issue d'un **outil de collecte** fait l'objet d'une analyse afin d'en extraire les **informations pertinentes**.

Ces dernières sont ensuite exploitées pour l'identification, l'**investigation standard** et la **classification** du PhED. Afin de pouvoir identifier un PhED, une « grille de lecture » basée sur les **domaines fondamentaux d'intérêt**, les **champs d'intérêt** et les **indicateurs de la FIP** est choisie. Toutes les informations disponibles pour chaque **indicateur clé de la FIP** sont soumises à un processus de **triangulation**, puis à des critères de sélection qui permettent l'identification d'un PhED. Une **investigation standard** est alors réalisée pour chaque PhED identifié. Elle se termine par la rédaction d'un **rapport d'investigation standard**. Certains PhED, auxquels une priorité élevée est accordée à la lumière du processus de classification et sur les conseils d'un **comité externe**, font l'objet d'une **investigation spécifique**, qui procure une description plus détaillée du phénomène.





### 3.1. INTRODUCTION

Ce chapitre décrit le processus d'analyse des données collectées sur un **Phénomène émergent lié aux drogues (PhED)** dans le cadre d'une **Fonction d'information précoce (FIP)**.

Comme cela a été expliqué dans le chapitre précédent, l'objectif principal de la collecte de données consiste à collecter, décrire et enregistrer la plus grande quantité possible de données pertinentes avec le plus de précision possible. Lorsque les données sont collectées, elles doivent être utilisées pour identifier les PhED et, le cas échéant, effectuer une investigation des PhED identifiés : c'est le processus d'analyse.

Ce chapitre porte donc sur l'identification des PhED, l'**investigation standard** de leur nature et de leur ampleur, leur **classification** et l'**investigation spécifique** éventuelle de certains PhED. Les informations et/ou les rapports émanant de l'analyse des données seront ensuite utilisés dans la stratégie de diffusion, thème qui fait l'objet du chapitre suivant.

Ce chapitre est structuré en deux grandes parties : une description des principales phases du processus d'analyse, et une explication du mode de fonctionnement de chaque niveau d'analyse.

### 3.2. PHASES ESSENTIELLES DE L'ANALYSE

#### 3.2.1. Définition du processus d'analyse

Dans le contexte d'une **FIP**, l'analyse des données implique deux étapes opérationnelles, à savoir, en premier lieu, l'identification d'un **PhED**, et en second lieu, son investigation. L'identification est destinée à vérifier et à identifier les données pertinentes dans l'ensemble des données collectées. L'investigation sert à décrire et à analyser le PhED afin de clarifier ses conséquences potentielles. Les deux étapes (identification et investigation) du processus d'analyse sont imbriquées.

#### 3.2.2. Définition et objectif de chaque niveau d'analyse

Quatre niveaux essentiels sont identifiés dans le processus d'analyse (cf. schéma 3) :

- L'analyse des données pour chaque outil de collecte

L'analyse des données pour chaque **outil de collecte** est l'analyse effectuée séparément sur les données recueillies par chaque outil de collecte dans le but d'extraire des **informations pertinentes** sur les **indicateurs clés de la FIP** définis préalablement.

- L'identification

Sur la base de grilles de lecture, l'analyse combinée de toutes les **informations pertinentes** produites par tous les **outils de collecte** de données disponibles permet l'identification d'un **PhED** par le biais d'une comparaison des informations (**triangulation**) pour chaque indicateur-clé de la **FIP** et à l'aide de critères de sélection prédéterminés.

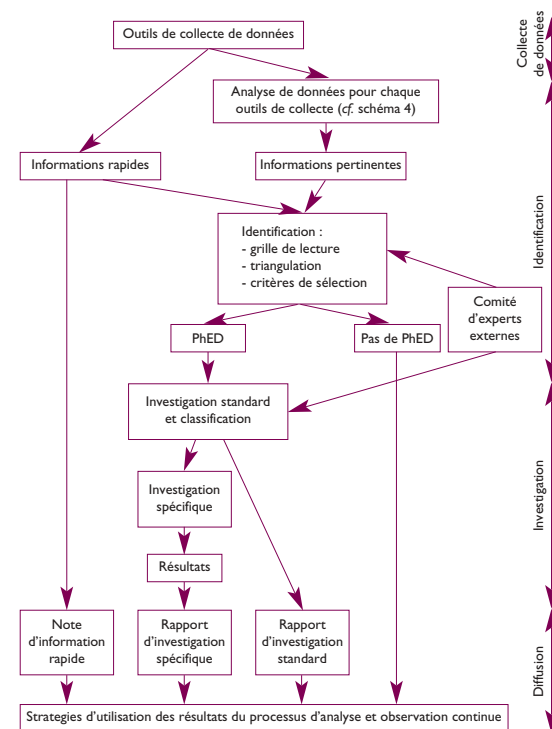
- L'investigation standard et classification du PhED

Lorsqu'un **PhED** est identifié, toutes les informations pertinentes disponibles sur les indicateurs de la **FIP** identifiés préalablement sont utilisées pour réaliser une **investigation standard** à son sujet et le classer à la lumière des critères de sélection prédéterminés.

- L'investigation spécifique

Pour certains **PhED** importants, il peut être nécessaire de procéder à une description plus détaillée de la nature et de l'ampleur du phénomène et à une estimation plus précise de son potentiel de diffusion. Une **investigation spécifique** est alors réalisée : elle peut exiger la collecte de données supplémentaires.

**Schéma 3 - Processus d'analyse des données de la Fonction d'information précoce (FIP) sur les Phénomènes émergents liés aux drogues (PhED)**



### 3.3. VERS UNE ANALYSE DE DONNÉES OPÉRATIONNELLE

#### 3.3.1. Analyse des données pour chaque outil de collecte

L'analyse des données pour chaque **outil de collecte** est effectuée séparément sur les données collectées. Elle produit des informations sur les **indicateurs** de la FIP choisis préalablement (cf. point 1.4.4, tableau 1). Le résultat attendu doit donc prendre la forme d'**informations pertinentes** (informations utiles aux fins de la FIP) sur les **indicateurs clés de la FIP** sélectionnés préalablement. Les informations pertinentes obtenues sont ensuite exploitées pour l'identification, l'**investigation standard** et la **classification** du PhED.

En pratique, différents scénarios peuvent être imaginés pour produire des informations pertinentes à partir de données brutes ou de résultats issus d'**outils de collecte partenaires** et/ou d'**outils spécifiques à la FIP** (cf. point 2.3.1). Trois scénarios possibles sont examinés (cf. schéma 4) : la production d'**informations rapides**, la sélection d'informations pertinentes et la production d'informations pertinentes. Tous trois sont décrits ci-après.

- Production d'information rapide (cf. schéma 4, scénario 1).

Les données brutes (recueillies par les **outils de collecte partenaires** et **spécifiques à la FIP**) et les résultats (issus des outils généraux) peuvent fournir des informations rapides, qui peuvent être utilisées directement par la FIP pour une éventuelle diffusion sous forme de note d'informations rapides (cf. point 4.2.1). Les **informations rapides** seront également utilisées pour l'identification d'un PhED. Il s'agit d'informations sur certains thèmes pour lesquels des décisions urgentes doivent être prises. La production d'informations rapides résulte d'une investigation rapide qui permet de réduire le délai entre la collecte des données et la disponibilité de l'information pour les **publics cibles**.

#### Exemple

*L'émergence du mésusage d'une substance dangereuse ou l'observation de décès liés à l'usage d'une drogue précise est une information qui mérite d'être soumise à une investigation rapide afin d'engager rapidement des actions qui pourraient contribuer à juguler le phénomène.*

- Sélection d'informations pertinentes (cf. schéma 4, scénario 2).

Comme cela a été expliqué dans le chapitre 2 (cf. point 2.3.1), certaines sources d'informations de la **Fonction d'information précoce (FIP)** sont des systèmes d'informations antérieurs à la FIP et/ou qui fonctionnent indépendamment de celle-ci : ce sont les **outils de collecte partenaires**. Ils poursuivent leurs propres objectifs, mais peuvent contribuer à alimenter la fonction. Les données recueillies par

ces outils partenaires ont déjà subi une analyse et sont alors disponibles sous la forme de résultats. Certains résultats peuvent être des **informations pertinentes**, que la FIP peut exploiter directement. Les résultats issus d'outils partenaires jugés pertinents pour la FIP sont simplement sélectionnés, puis considérés comme des informations pertinentes aux fins de la FIP. Dans ce scénario, l'analyse des données réalisée par l'équipe de la FIP se résume à trier les informations pertinentes parmi les résultats fournis par les outils partenaires.

#### Exemple

*Les conclusions d'une étude transversale réalisée sur les jeunes de 17 à 19 ans (outils partenaires) pourraient révéler des informations sur la prévalence croissante du première usage d'une substance psychoactive émergente. Cette information pertinente peut être utilisée directement pour la FIP.*

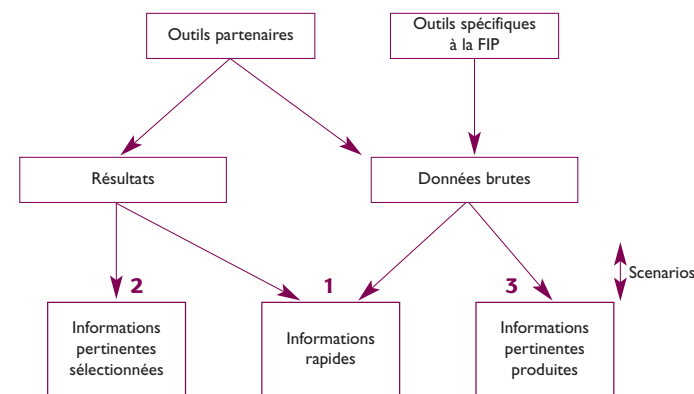
- Production d'informations pertinentes (cf. schéma 4, scénario 3).

La FIP peut utiliser des données brutes provenant d'**outils partenaires** ou d'**outils spécifiques à la FIP**. Ces données doivent être analysées selon des méthodes appropriées (analyses épidémiologiques, qualitatives, etc.) afin de produire des **informations pertinentes**.

#### Exemple

*Dans le cadre du dispositif français TREND, les données brutes recueillies par un questionnaire qualitatif auprès des structures de bas seuil (outil spécifique à la FIP) sont analysées afin de dégager des informations pertinentes sur les modes de préparation et les modalités d'usage, la disponibilité apparente, les prix au détail et les perceptions des usagers (Bello et al., 2003).*

**Schéma 4 - Analyse des données pour chaque outil de collecte de la Fonction d'information précoce (FIP) sur les Phénomènes émergents liés aux drogues (PhED)**



### CONSIDÉRATIONS PRATIQUES

#### ÉLABORATION D'UN TABLEAU CONTENANT TOUTES LES INFORMATIONS PERTINENTES

- Élaborer un tableau contenant toutes les informations disponibles pour chaque indicateur.  
Ce tableau peut s'inspirer du tableau 1 présenté au chapitre 1, avec des colonnes supplémentaires (une par **outil de collecte**), pour inscrire les résultats de chaque indicateur (en ligne).
- Un tel tableau permet d'avoir une vue d'ensemble sur toutes les données collectées par les différents **outils de collecte**.
- Ce tableau constitue un point de départ pour le processus d'analyse.

### 3.3.2. Identification

Après l'analyse des données issues de chaque **outil de collecte**, une grande quantité d'**informations pertinentes** est disponible. Le niveau suivant du processus d'analyse est l'identification des **PhED** : elle est réalisée à partir des informations pertinentes.

L'identification d'un **PhED** implique la réalisation de plusieurs étapes. Dans un premier temps, il est souhaitable de choisir une approche définie pour l'ensemble des informations pertinentes disponibles. Cette approche, appelée la « grille de lecture », sera expliquée de façon plus circonstanciée ci-après. Les informations pertinentes produites pour chaque indicateur-clé de la FIP peuvent être structurées sur la base de cette grille de lecture. Ensuite, les informations pertinentes correspondant à chaque **indicateur clé de la FIP** sont croisées et comparées (**triangulation**) afin de mettre en lumière tout changement significatif. En d'autres termes, il s'agit d'examiner la congruence ou la divergence des informations issues d'**outils de collecte** de données différents, à des moments différents ou de sources différentes. Enfin, les critères de sélection prédéterminés sont utilisés pour identifier les **PhED** des autres phénomènes liés aux drogues.

#### Grilles de lecture

Une grille de lecture est une technique pour examiner les informations/résultats produits par l'analyse des données de chaque **outil de collecte**. Fondée sur les **indicateurs clés** prédéfinis de la FIP (*cf.* point 1.4.4, tableau 2), la grille de lecture

permet de lire et d'analyser les informations obtenues par les différents outils. Elle offre un cadre thématique qui oriente la collecte et l'analyse des données. Eu égard à la quantité probable d'informations disponibles, il semble indispensable d'adopter une stratégie de recherche des **PhED**. L'établissement d'une ou de plusieurs grilles de lecture est donc utile pour sélectionner et trier les informations.

Par exemple, la lecture peut commencer par les différentes substances et pour chacune d'entre elles, les diverses caractéristiques des usagers et des contextes d'usages peuvent être examinées (héroïne, description de l'héroïnomanie et description des contextes d'usage de l'héroïne, par exemple). La lecture peut également débiter par les caractéristiques des usagers (usagers de moins de 25 ans, drogues consommées et contextes, par exemple) ou par les contextes (usagers de bas seuil, description des usagers et type de substances consommées, par exemple).

#### Triangulation des informations pertinentes

Ce processus consiste à réunir et croiser les éléments d'information relatifs à un **indicateur** donné de la FIP obtenus à partir d'un grand nombre de sources d'informations et d'outils diversifiés, souvent à l'aide de différentes méthodes. La **triangulation** permet d'améliorer la validité et la représentativité des informations (Rhodes *et al.*, 1998). Elle vise à confirmer l'observation faite à partir d'une source d'information en estimant sa congruence avec des constats issus d'autres sources d'information.

La dissemblance entre des données émanant de différentes méthodes de collecte ne signifie pas nécessairement qu'un ou plusieurs types de données sont incorrects. Différents types de données reflètent différents aspects du phénomène, et le travail des chercheurs consiste à appréhender la cause de cette dissemblance (Riga, 2001). La combinaison de différentes méthodes, et tout spécialement celle de méthodes quantitatives et qualitatives, semble essentielle au vu de l'incapacité des techniques basées sur une méthode unique à englober tous les aspects de problèmes sociaux complexes et élusifs.

#### Critères de sélection pour l'identification d'un Phénomène émergent lié aux drogues (PhED)

Après le choix d'une grille de lecture et la comparaison des **informations pertinentes** (**triangulation**) fournies par les analyses de données des différents outils, les informations sont lues et analysées afin de révéler les phénomènes liés aux drogues. La décision de classer un phénomène de drogues comme un **PhED** est difficile car il existe différents niveaux d'émergence. La décision finale s'appuie alors sur la pertinence des phénomènes analysés sur la base de critères de sélection prédéfinis.

Les quatre critères d'identification d'un **PhED** sont appelés « critères de sélection ». Ils incluent, d'une part, le potentiel de diffusion, et, d'autre part, les conséquences sanitaires, sociales et économiques.



Le potentiel de diffusion peut être faible ou élevé.

Les conséquences sanitaires, sociales et économiques d'un PhED donné comprennent (OEDT, 1999) :

- la probabilité que certaines conséquences surviennent, c'est-à-dire la capacité du PhED à avoir des effets négatifs (néfastes) ou positifs sur la santé et l'environnement social,
- le degré de gravité de ces conséquences, c'est-à-dire l'importance des conséquences sanitaires et sociales dues à un PhED.

Le tableau 3 décrit ces critères : potentiel de diffusion et conséquences sanitaires, sociales et économiques. Les indicateurs de la **FIP** à utiliser pour l'analyse des critères de sélection figurent au tableau 4.

**Tableau 3 - Critères de sélection pour l'identification d'un Phénomène émergent lié aux drogues (PhED)**

Critères de sélection		Description
<b>Potentiel de diffusion</b>		Capacité ou rapidité du PhED à se répandre dans la population ou géographiquement
<b>Conséquences</b>	<b>Sanitaires</b>	Effets positifs ou négatifs d'un PhED donné sur la santé, à court ou à long terme, au niveau individuel ou communautaire
	<b>Sociales</b>	Effets positifs ou négatifs d'un PhED donné sur l'environnement social, à court ou à long terme, au niveau individuel ou communautaire
	<b>Économiques</b>	Effets positifs ou négatifs d'un PhED donné sur l'économie, à court ou à long terme, au niveau individuel ou communautaire

**Tableau 4 - Indicateurs du potentiel de diffusion et des conséquences sanitaires, sociales et économiques**

Critères de sélection		Indicateurs	
<b>Potentiel de diffusion</b>	Nombre et/ou pourcentage de personnes concernées		
	Profils de la population concernée et relations entre les différents groupes (usagers de longue date, détenus, leaders d'opinion, jeunes, etc., par exemple). Le nombre de profils différents doit également être indiqué, ainsi que la présence ou l'absence de liens entre les groupes		
	Nombre et/ou pourcentage de localités géographiques concernées		
	Prix au détail		
	Disponibilité apparente		
	Nom de rue		
	Logo		
	Statut légal de la substance		
	Modes d'administration		
	Effets attendus		
	Opinion des usagers sur le produit et sur leur propre usage		
	Situation dans d'autres pays		
	<b>Conséquences</b>	<b>Sanitaires</b>	Effets physiques (organiques), psychologiques et mentaux
			Effets attendus de l'usage
			Modalités d'usage (mode d'administration, quantité, fréquence, intensité)
Toxicité de la substance			
<b>Sociales</b>		Profil de la population concernée	
		Relations familiales, avec les amis, les collègues, les relations sexuelles	
<b>Économiques</b>		Situation professionnelle	
		Logement	
		Revenu	
		Pourcentage du budget mensuel attribué à l'usage de drogues	

### 3.3.3. Investigation standard

Dans le cadre d'une FIP sur les PhED, l'**investigation standard** représente le premier niveau d'analyse qui utilise les **informations pertinentes** obtenues préalablement à partir d'**outils de collecte** de données. Elle permet de donner une description aussi détaillée que possible de chaque PhED identifié. Un rapport d'investigation doit être rédigé pour chaque PhED : le rapport d'investigation standard. Celui-ci contient la totalité ou une partie des informations pertinentes produites. Davantage de précisions sur le rapport d'investigation standard seront fournies ci-après (*cf.* point 4.2.1).

Le processus de **classification** des PhED identifiés permet de décider quels PhED seront candidats à une **investigation spécifique**. En fonction des ressources disponibles, une investigation spécifique pourra être menée sur certains PhED jugés importants, quel que soit leur degré d'urgence.

Un PhED identifié doit être classifié pour chacun des critères de sélection, à savoir : le potentiel de diffusion (élevé ou faible) et les conséquences sanitaires, sociales et économiques (importantes ou non) à la fois au niveau individuel et collectif. Un PhED peut donc être classifié dans 24 groupes (*cf.* tableau 5).

Tout PhED dont les conséquences sont considérées comme « importantes » sont candidats à une investigation spécifique. Les PhED ayant un potentiel de diffusion élevé seront considérés comme des thèmes prioritaires.

Comme cela a été évoqué plus haut (*cf.* point 1.4), les conséquences sanitaires, sociales et économiques peuvent être examinées en partant des **domaines fondamentaux d'intérêt** suivants : les usagers et les contextes. Ainsi, les conséquences sanitaires d'un PhED particulier peuvent être importantes à l'échelle individuelle (pour l'utilisateur) sans l'être pour la communauté en général : dans ce cas, les conséquences en termes de santé publique du PhED ne sont pas importantes.

La combinaison des réponses à l'ensemble de ces critères aidera à classer les divers PhED identifiés.

Outre cette **classification**, un comité d'experts externe (*cf.* schéma 3), composé de personnes et de professionnels ayant une connaissance et une expérience du champ de la toxicomanie, peut aider l'équipe de la FIP à hiérarchiser les PhED.

Enfin, la décision de réaliser une investigation spécifique est également tributaire des préoccupations politiques et/ou de l'actualité.

Cette classification et cette hiérarchisation des PhED identifiés sont une aide à la décision d'entreprendre ou non une investigation spécifique. Elles seront également utiles pour l'élaboration de la stratégie de diffusion de l'information.

**Tableau 5 - Classification des Phénomènes émergents liés aux drogues (PhED) identifiés**

Conséquences			Potentiel de diffusion	
			Faible	Élevé
Sanitaires	individuelles	non importantes		
		importantes		
	collectives	non importantes		
		importantes		
Sociales	individuelles	non importantes		
		importantes		
	collectives	non importantes		
		importantes		
Économiques	individuelles	non importantes		
		importantes		
	collectives	non importantes		
		importantes		

■ PhED candidats à une investigation spécifique

### 3.3.4. Investigation spécifique

L'**investigation spécifique** est une analyse plus détaillée de certains **Phénomènes émergents liés aux drogues** importants, qui ont été identifiés récemment. La décision d'entreprendre une telle investigation s'appuie sur la **classification** opérée au préalable, les conseils du comité externe d'experts et les ressources financières disponibles pour cet exercice.

Une investigation spécifique nécessite parfois la collecte de données supplémentaires. Le cas échéant, cette collecte de données peut être directe (collecte spécifique) ou indirecte (exploitation de données déjà disponibles). Dans le cas contraire, l'investigation spécifique consiste principalement en une analyse plus approfondie des informations disponibles au sein de la FIP.

Il est primordial qu'un calendrier relativement serré (quelques mois) soit respecté afin d'avoir un délai maximal d'un an entre l'identification du PhED et la rédaction du rapport d'investigation spécifique. Le calendrier peut varier selon le type de PhED, mais, de manière générale, l'investigation spécifique doit être réalisée le plus rapidement possible. Ces contraintes de temps influent directement sur les méthodes choisies et la logistique de l'investigation spécifique. Le processus d'analyse doit activer des mécanismes flexibles dans un bref laps de temps.

### Aspects méthodologiques de l'investigation spécifique

Les méthodes à utiliser pour une **investigation spécifique** doivent être sélectionnées selon les caractéristiques du **PhED** et selon les contraintes de temps. Plusieurs enseignements peuvent être tirés de la méthodologie des « Évaluations rapides de situation et interventions » qui présente un certain nombre d'avantages. Elle combine plusieurs techniques de collecte de données quantitatives et qualitatives afin de dépeindre la nature et l'ampleur de certains problèmes sanitaires et sociaux, tels que la toxicomanie, et de suggérer des solutions pour y remédier (UNODCCP, 1999 ; Stimson *et al.*, 1998a ; Stimson *et al.*, 1998b ; Rhodes *et al.*, 1998 ; Vincent *et al.*, 2000). Elle permet d'obtenir une description fiable et complète d'un phénomène de drogues dans un délai court, en incluant des informations contextuelles afin de faciliter une meilleure compréhension d'un phénomène complexe. Dans le cadre de la **FIP** sur les PhED, l'investigation rapide consiste donc à recourir à diverses sources d'informations et à de multiples méthodes de collecte et d'analyse de données de manière à alimenter les **indicateurs** de la FIP sur les PhED.

#### Exemples

*Une accélération de la diffusion du GHB aux Pays-Bas a été observée récemment (Korf et al., 2002). Une investigation spécifique a été menée afin de recueillir des informations complémentaires sur l'usage, les motivations de l'usage, les conséquences pour la santé et les caractéristiques de distribution du GHB. L'étude d'un échantillon de 72 usagers de GHB a été complétée par :*

- des entretiens approfondis avec des acteurs de prévention de la toxicomanie, des policiers, des producteurs de drogues et des usagers ;
- des observations dans les lieux où le GHB était notoirement consommé ;
- des analyses en laboratoire d'échantillons du GHB consommé par les usagers ;
- des discussions d'usagers à propos du GHB sur Internet.

*Après l'étude de données de 2001 (Akoka et Reynaud-Maurupt, 2003), la FIP française a remarqué une intensification de l'usage récréatif de kétamine. Une investigation spécifique a été menée dans le but de décrire l'usage et les usagers de kétamine. Les méthodes choisies ont combiné une étude quantitative, 40 entretiens et deux groupes focaux. Le rapport final est rendu 11 mois après le début de l'investigation spécifique.*

### CONSIDÉRATIONS PRATIQUES

- **Rôle de l'équipe de la FIP**  
L'organisation qui met en œuvre la FIP est responsable de chaque niveau du processus d'analyse : l'analyse des données pour chaque outil de collecte, l'identification, l'investigation standard et l'investigation spécifique. L'équipe de la FIP doit donc prendre en charge tous les niveaux de l'analyse ou les sous-traiter à une autre entité/organisation.
- **Adaptation du processus d'analyse**  
Eu égard à la diversité des contextes nationaux des pays participants, les méthodes d'analyse de données proposées pour chaque **outil de collecte** doivent être adaptées
  - aux outils existants préalablement dans chaque pays
  - aux méthodes de travail et de collaboration entre les diverses organisations responsables des outils de collecte qui prévalent dans chaque pays.
- **Élaboration d'un tableau**  
Il est extrêmement utile d'élaborer un tableau présentant toutes les **informations pertinentes** produites par l'analyse de données pour les **outils de collecte**.
- **Amélioration continue de la qualité**  
La pertinence des différentes méthodes utilisées doit être discutée et analysée dans le cadre d'une amélioration continue de la qualité. Ce processus s'inscrit dans la logique de mettre au point de nouveaux outils et d'en abandonner d'autres qui ne sont plus appropriés pour la **FIP**. Cette amélioration continue de la qualité doit s'intégrer dans une logique nationale, et dans la mesure du possible, européenne.
- **Comité externe d'experts**  
Un comité externe d'experts peut se réunir à intervalles réguliers (une ou deux fois par an) et aider l'équipe chargée des décisions d'identification et de **classification**. Il se compose d'experts scientifiques de diverses disciplines (épidémiologie, ethnologie, médecine, pharmacologie, sociologie, etc.), de personnes activement impliquées dans le champ de la toxicomanie, ou encore des personnes susceptibles d'avoir des informations (centres spécialisés, médecine générale, écoles, réduction des risques, etc.). Les experts doivent mettre à profit leurs connaissances et leurs expériences du domaine des drogues et de leur usage pour identifier et classer les **PhED**.

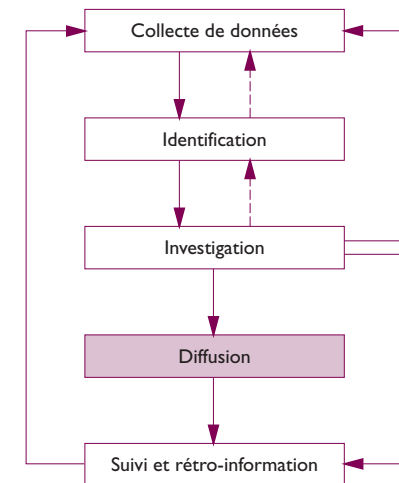
## 4. DIFFUSION

### Résumé

À l'issue du processus d'analyse décrit au chapitre 3 de ce manuel, les informations sur un changement important dans le domaine de la toxicomanie sont rapportées et tenues à disposition pour d'autres utilisations. Ces documents écrits sont appelés les *inputs* (notes d'information rapide, rapports d'investigation standard et rapports d'investigation spécifique).

Quatre éléments clés des stratégies de diffusion ont été examinés : les *inputs*, les objectifs de la diffusion, les *publics cibles* et les modes de diffusion. Les objectifs de la diffusion dépendent des types d'actions attendues. Les *publics cibles* sont les personnes ou les catégories de personnes parmi lesquelles les informations doivent être diffusées. Les méthodes de diffusion impliquent la définition du format de diffusion, le mode de diffusion et le calendrier.

Le processus de définition de la stratégie de diffusion doit tenir compte, en premier lieu, des recommandations émises à cette fin par l'équipe de la *Fonction d'information précoce (FIP)*. Ces dernières doivent être validées avant la mise en œuvre d'une quelconque action. Les actions de diffusion sont réalisées par l'équipe de la FIP et/ou des équipes partenaires en fonction des formats de diffusion.



### 4.1. INTRODUCTION

Ce chapitre décrit le processus de diffusion de la **Fonction d'information précoce (FIP)**. La diffusion est conçue sur la base des résultats des étapes précédentes. Lorsque les données pertinentes ont été recueillies et transformées en informations par la FIP (collecte, identification et investigation), les informations sur les **Phénomènes émergents liés aux drogues (PhED)** sont rapportées dans l'optique d'en faire une utilisation judicieuse et appropriée. L'étape de diffusion consiste à définir la stratégie qui assurera une diffusion appropriée des informations auprès des **publics cibles**.

Ce chapitre explique (dès lors) comment la stratégie de diffusion sur les PhED doit être élaborée. La première partie présente les éléments clés à aborder pour élaborer la stratégie de diffusion (inputs, objectifs de la diffusion, publics cibles et méthodes de diffusion), tandis que la deuxième est consacrée aux aspects organisationnels de l'élaboration de la stratégie.

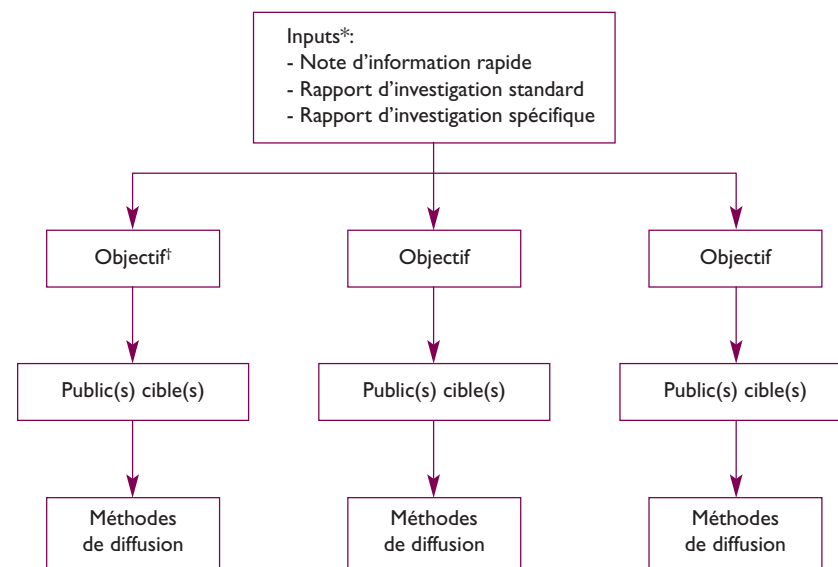
### 4.2. ÉLÉMENTS ESSENTIELS D'UNE STRATÉGIE DE DIFFUSION

Les éléments clés suivants doivent être pris en considération pour la définition d'une stratégie de diffusion :

- les inputs de la stratégie de diffusion contiennent les informations produites par la **FIP** : ils servent de base à la stratégie de diffusion ;
- les objectifs de la diffusion des informations : ils correspondent aux actions susceptibles d'être engagées à la lumière des informations disponibles et/ou aux réponses susceptibles d'être apportées pour gérer le **PhED** ;
- le ou les **publics cibles** : les personnes ou les catégories de personnes parmi lesquelles les informations doivent être diffusées ;
- les méthodes de diffusion : le format de diffusion des informations, le mode de distribution du format choisi et le moment opportun pour diffuser l'information.

Ces quatre éléments clés sont décrits plus en détail ci-après. Le schéma 5 illustre leurs interconnexions.

**Schéma 5 - Éléments-clés de la stratégie de diffusion des informations sur un Phénomène émergent lié aux drogues (PhED) dans le cadre d'une Fonction d'information précoce (FIP)**



\* Plusieurs intrants peuvent être produits pour un seul PhED

† Plusieurs objectifs de diffusion des informations peuvent être envisagés pour un seul PhED traité dans un intrant

#### 4.2.1. Inputs

L'élaboration d'une stratégie de diffusion repose sur les informations disponibles sur les thèmes. Les informations produites par le processus d'analyse de la **FIP** aboutissent à la production de rapports pertinents. Ces documents écrits constituent les inputs de la stratégie de diffusion.

Trois types d'inputs peuvent être distingués (*cf.* chapitre 3).

**Note d'information rapide**

À l'aide des données brutes et des résultats des investigations, la FIP doit être en mesure de fournir une **information rapide**, de rédiger rapidement une note et de la soumettre à un processus de diffusion rapide. Toutefois, son utilisation restera prudente du fait de la méconnaissance possible de l'exactitude des informations disponibles. Le processus de diffusion rapide sera détaillé plus loin dans ce chapitre (point 4.3, Considérations pratiques).

**Rapport d'investigation standard**

L'analyse combinée de toutes les **informations pertinentes** disponibles permet d'effectuer une **investigation standard** des PhED identifiés et de les classer. Comme cela a été mentionné au chapitre 3 (point 3.3.3), un rapport d'investigation standard fondé sur les résultats de l'identification et de l'investigation standard est établi pour chaque PhED identifié.

**Rapport d'investigation spécifique**

En fonction, d'une part, de la classification du PhED, et, d'autre part, des moyens disponibles (ressources financières), des préoccupations politiques et/ou de l'actualité, la FIP doit être en mesure d'effectuer une **investigation spécifique** afin de produire des informations complémentaires sur certains **Phénomènes émergents liés aux drogues** identifiés récemment. Un rapport d'investigation spécifique est donc établi pour chaque investigation spécifique de la FIP.

**CONSIDÉRATIONS PRATIQUES  
CONTENU DES INPUTS**

Quel que soit le type d'informations produites par la FIP, le document doit être rédigé par l'équipe responsable de cette fonction et inclure les éléments suivants :

- Les raisons pour lesquelles le phénomène est analysé
- Les aspects méthodologiques : explication du système de la FIP
  - Mode de collecte des données : sources d'informations et **outils de collecte** utilisés
  - Mode de production des informations : processus d'analyse des données utilisés

- Les informations produites pour chaque **indicateur** et la qualité de ces informations
- Les recommandations relatives à la stratégie de diffusion à adopter, ainsi qu'au **suivi** et à la **rétro-information** planifiés. Les recommandations pour des réponses appropriées à un changement dans le champ de la toxicomanie doivent inclure les aspects suivants :
  - le contenu ou le message à communiquer ;
  - le niveau géographique auquel l'action doit être engagée ;
  - le ou les **publics cibles** pour lesquels l'intervention est prévue ;
  - des méthodes appropriées pour atteindre certains publics cibles ;
  - des propositions de méthodes pour vérifier si les **publics cibles** ont bien été atteints ;
  - des propositions de méthodes pour vérifier si l'objectif de la stratégie de diffusion a été atteint ;
  - l'effet attendu sur les publics cibles et les effets secondaires potentiels ;
  - une prise en considération des expériences antérieures.

**4.2.2. Objectifs de la diffusion des informations**

Au terme de l'investigation d'un phénomène, la stratégie de diffusion est élaborée. Elle décrit les possibilités d'exploitation des rapports produits pour répondre au mieux au phénomène identifié et analysé. La première étape de définition de cette stratégie consiste à formuler les objectifs de la diffusion d'informations, c'est-à-dire les types d'actions attendues. Les informations produites sont diffusées afin d'être mises à profit lors de la réalisation d'actions dans des domaines spécifiques, tels que celui des soins, de la prévention ou de l'éducation, de la législation, de la justice, etc.

Certains domaines spécifiques vers lesquels les informations peuvent être diffusées et dans lesquels des actions peuvent être réalisées sont énumérés ci-après : cette liste n'est ni limitative ou ni exhaustive.

**Législation**

Les informations produites par la FIP peuvent donner lieu à une modification de la législation.



## Exemple

*En Allemagne, le constat du nombre croissant de contaminations par le VIH parmi les héroïnomanes a été l'une des raisons qui ont motivé la libéralisation du traitement à la méthadone. En France, ce même constat a justifié la promotion de la vente libre de seringues dans les pharmacies.*

**Services de soins ou d'urgence**

Les informations produites par le processus d'analyse de la FIP peuvent servir dans l'application ou l'adaptation des stratégies de soins existantes.

## Exemples

*Les informations résultant d'une investigation spécifique néerlandaise sur l'usage de GHB ont été très utiles pour l'élaboration de stratégies de prévention et de soins. Armés de ces informations, les acteurs du domaine des soins et de la prévention ont pu mieux cibler le public qu'ils souhaitaient atteindre (Korf et al., 2002).*

*L'usage grandissant de cocaïne en France doit conduire à un ajustement dans la stratégie des services d'urgence qui étaient auparavant plus familiarisés à offrir des soins aux héroïnomanes.*

**Prévention ou éducation**

Les informations peuvent être transmises à des organisations actives dans le domaine de la prévention et/ou dans des programmes d'éducation à la santé.

## Exemples

*En France, le constat selon lequel une fraction substantielle des usagers de drogues injectables ne connaissaient pas leur statut quant à l'hépatite C a motivé la communication aux structures de bas seuil d'informations à ce sujet, afin qu'elles puissent recadrer leurs activités de prévention et d'éducation à la santé.*

*À travers la participation à des entretiens et des discussions dans la presse, à la télévision et à la radio, le service des relations publiques de l'Institut Trimbois (Institut néerlandais de la santé mentale et des dépendances) s'efforce d'influencer la formation de l'image des substances et de leurs usagers, en particulier l'image publique du GHB. En conséquence, l'image publique devrait être plus réaliste, ou plus objective qu'une image « à sensations ». Cela devrait aboutir en définitive à une diminution de l'usage problématique et, par conséquent, à une amélioration de la santé publique.*

**Recherche et amélioration des connaissances des publics cibles**

Les informations produites par la FIP pourraient être diffusées pour améliorer le savoir sur les drogues et les toxicomanies (connaissances du grand public, des usagers, des professionnels, etc.).

## Exemple

*En France, à la suite de l'observation de la PMA (paraméthoxyamphétamine ou méthoxy-4-amphétamine) dans une zone géographique donnée, des informations sont diffusées aux usagers afin de promouvoir un comportement plus prudent.*

**Stratégies des forces de l'ordre**

Les stratégies des forces de l'ordre sont souvent élaborées dans le sillage d'un amendement de la législation. Les informations produites par la FIP peuvent servir à modifier la législation, qui est ensuite appliquée par les forces de l'ordre.

## Exemple

*S'il est constaté qu'une drogue licite est de plus en plus consommée, cette substance pourrait être classée parmi les drogues illicites. Cette décision implique alors une modification des activités répressives.*

**4.2.3. Publics cibles**

Le troisième élément à aborder lors de la définition de la stratégie de diffusion concerne les personnes ou les catégories de personnes parmi lesquelles les informations doivent être diffusées, à savoir les **publics cibles**. Les publics cibles sont choisis selon le type d'informations produites par la FIP (inputs) et selon les actions à promouvoir et/ou les réponses apportées au PhED identifié (objectifs). Des publics cibles potentiels sont présentés dans le tableau 6 ci-après.

En fonction du type d'informations, les publics cibles à atteindre peuvent aller d'un petit nombre de personnes participant à la gestion de la FIP à l'ensemble des populations cibles. Les publics peuvent également être visés à différents niveaux, européen, national, régional ou local, en fonction des informations. La décision quant aux publics cibles à atteindre est prise sur la base des avantages estimés et des désavantages potentiels de la diffusion. Il peut par exemple être préférable de ne pas diffuser largement une information afin d'éviter d'attirer l'attention sur une substance particulière ou de promouvoir un comportement nocif pour la santé. Toutes les informations produites par la FIP doivent néanmoins être communiquées à un cercle restreint de personnes directement impliquées dans la gestion de la FIP. Le niveau optimal à atteindre au sein d'un public cible doit être précisé dans les recommandations relatives à la stratégie de diffusion.

**Tableau 6 - Publics cibles pour la diffusion d'informations produites par une Fonction d'information précoce sur les Phénomènes émergents liés aux drogues**

Publics cibles	Catégories	
<b>Professionnels</b>	Secteur de la prévention ou de l'éducation	
	Secteur des soins	
	Secteur de la recherche	
	Secteur des forces de l'ordre	
	Secteur des loisirs	
	Systèmes de surveillance	
<b>Politiques</b>	Élus	
	Décideurs institutionnels	
<b>Spécialistes de l'information</b>	Journalistes	
	Webmestres spécialisés et autres spécialistes	
<b>Population</b>	Catégories spécifiques	Usagers
		Groupes d'auto-support
		Groupes à risque
		Personnes impliquées dans le domaine des drogues : réseau social des usagers
	Population générale	

#### 4.2.4. Méthodes de diffusion

Le dernier élément à examiner dans l'élaboration d'une stratégie de diffusion a trait aux méthodes de diffusion, à savoir la manière dont les informations sont diffusées. Les méthodes de diffusion incluent le format de diffusion des informations, le mode de distribution du format choisi et le moment opportun pour diffuser l'information.

Les méthodes de diffusion dépendent du type d'informations et de l'objectif de la stratégie. Elles doivent également être appropriées aux besoins des **publics cibles**. Pour un même **PhED**, les réponses adéquates ou les actions à mettre en œuvre dans le temps peuvent varier selon les publics cibles.

##### Le format

La production d'un ou de plusieurs formats à partir d'un input donné est destinée à faciliter l'utilisation de cet input par un **public cible** particulier. Les inputs (le rapport d'investigation standard, le rapport d'**investigation spécifique** ou la note

d'**information rapide**) peuvent toutefois être utilisés tels quels par certains publics cibles. Deux types de formats peuvent être produits pour la diffusion d'informations : les médias primaires et les médias secondaires.

##### Médias primaires de diffusion d'informations

Les **médias primaires** sont des documents écrits produits directement et uniquement à partir des inputs, sans utiliser d'autre élément d'information. À ce titre, les inputs eux-mêmes peuvent être utilisés comme médias primaires. Ces médias sont dits « primaires » car ils désignent les inputs tels quels (le rapport d'**investigation standard**, le rapport d'**investigation spécifique** ou la note d'**information rapide**) ou les documents produits directement et uniquement à partir des inputs.

L'équipe coordinatrice de la **FIP** devra produire ces médias primaires et opérer un choix parmi eux puisque tous les médias primaires ne doivent pas être produits pour un **PhED** donné. De plus amples informations organisationnelles sur le rôle de chaque acteur dans l'élaboration de la stratégie de diffusion sont fournies dans la suite de ce manuel.

Quelques exemples de médias primaires (la liste n'est pas exhaustive) sont décrits succinctement ci-après :

##### - Le rapport complet

Le rapport complet doit exposer les justifications de la recherche ou du projet, une description intégrale des méthodes choisies, tous les résultats et un commentaire détaillé sur les implications des résultats de la recherche ou du projet. La diffusion du rapport complet se limite généralement aux professionnels, aux partenaires de l'étude et à la structure qui finance le projet.

##### - La note d'information rapide

La note d'**information rapide** doit présenter brièvement les aspects méthodologiques liés à la production des informations (sources d'informations et **outils de collecte** de données) ainsi que les **informations rapides** produites par la **FIP**. Elle doit aussi émettre des recommandations sur la diffusion de ces résultats.

##### - Le mémorandum

Le mémorandum est une note technique contenant les informations fondamentales pour la prise de décision. Il doit être bref (1 à 2 pages) et mettre en lumière les résultats et les recommandations. Le lecteur doit pouvoir trouver et comprendre rapidement les résultats. Le mémorandum peut notamment intéresser les décideurs publics, qui ont souvent un calendrier serré, et qui nécessitent une formulation appropriée.



## - Le résumé

Le résumé doit être informatif et présenter sous forme condensée le contenu du rapport complet. Il doit mentionner les objectifs de la recherche ou du projet, les aspects méthodologiques (auteurs des informations, **outils de collecte** de données utilisés, etc.), les résultats et les conclusions. Le résumé s'adresse en particulier aux personnes qui s'intéressent au sujet, mais qui ont peu de temps ou ne sont pas suffisamment motivées pour lire le rapport complet.

## - Communiqué de presse et dossier de presse

Le communiqué de presse et le dossier de presse sont destinés aux journalistes, et en dernier ressort, au grand public. Ils ne doivent pas être exhaustifs, sans être des résumés. Ils doivent permettre de découvrir et de comprendre aisément les principaux résultats. Le communiqué de presse doit être très bref (1 à 3 pages), tandis que le dossier de presse, plus complet (environ 10 pages), peut comprendre en annexe certains aspects méthodologiques.

## - Article scientifique

Un article scientifique est un document publié qui présente les résultats de l'étude dans une revue ou dans un magazine professionnel ou scientifique. Il doit décrire les méthodes de travail, les résultats de la recherche ou du projet et un commentaire sur ces résultats. Les magazines scientifiques ne conviennent toutefois pas à la diffusion rapide d'informations car un délai de plusieurs mois est nécessaire pour la relecture, l'impression et la distribution des publications écrites.

*Médias secondaires de diffusion d'informations*

Selon l'objectif de la stratégie de diffusion, le format approprié de diffusion des informations peut comprendre, par exemple, les prospectus, les notes publiques, les références, les films, les programmes télévisés, les communications orales, les articles de presse, les protocoles médicaux, les documents officiels (réglementations, accords, etc.), et bien d'autres supports encore.

Les **médias secondaires** sont des outils de diffusion qui peuvent adopter plusieurs formes : outils de prévention, de soins, de développement du savoir et de la recherche, du maintien de l'ordre, etc. Le format des médias secondaires doit donc correspondre à certaines caractéristiques des **publics cibles**. « L'emballage » approprié du message peut varier d'un public cible à l'autre. L'accessibilité des publics cibles requiert une grande attention, dès lors que certains groupes peuvent difficilement être atteints. Le format des médias secondaires doit donc correspondre à certaines caractéristiques des publics cibles. En plus des inputs ou des **médias primaires**, leur élaboration requiert un supplément

d'informations et/ou davantage de compétences spécifiques. C'est pourquoi des spécialistes doivent intervenir dans la production de ces médias secondaires.

La diffusion de médias secondaires ne fait pas nécessairement partie des tâches de la FIP. L'équipe de coordination de la FIP peut néanmoins collaborer avec d'autres organisations pour la production de ces médias secondaires. De plus amples explications organisationnelles sur le rôle de chaque acteur dans l'élaboration de la stratégie de diffusion sont présentées dans le paragraphe 4.3.

*Hypothèse d'utilisation d'un média secondaire*

*Les informations sur un **Phénomène émergent lié aux drogues** identifié par la FIP (l'usage croissant de cocaïne, par exemple) peuvent être utiles aux professionnels de la santé. Dans l'objectif d'élaborer une stratégie de soins visant à améliorer les soins administrés aux toxicomanes dans les services d'urgence. À partir des informations figurant dans le résumé du rapport complet (**média primaire** de diffusion d'informations) distribué aux professionnels de la santé, un protocole médical (**média secondaire**) rédigé par des urgentistes spécialisés pourrait être diffusé parmi les professionnels des services d'urgence. La production de ce média secondaire nécessite des renseignements plus poussés et des compétences spécifiques dans les services d'urgence.*

**CONSIDÉRATIONS PRATIQUES****CHOIX DU FORMAT**

Le format choisi pour diffuser les informations doit être accessible, en d'autres termes, il doit être approprié pour répondre aux besoins d'un **public cible** qu'il est parfois difficile d'atteindre. La diffusion est optimale lorsque le plus grand nombre possible de personnes du groupe cible sont exposés au produit. La formulation de l'information doit en outre être compréhensible, autrement dit, le langage et la structure doivent convenir au public cible. Enfin, il convient de souligner que le format à utiliser dépend du contexte national et local dans lequel le **Phénomène émergent lié aux drogues** (PhED) est identifié.

- Les professionnels doivent d'abord recevoir le mémorandum qui contient des informations condensées. Ils peuvent également être atteints par des articles scientifiques.

- Le **média primaire** le plus important pour les décideurs politiques est le mémorandum.
- Les spécialistes de l'information utilisent principalement les communiqués ou les dossiers de presse et les résumés.
- Les **médias primaires** ne semblent pas être les outils les plus appropriés pour diffuser les informations parmi la population (population générale et catégories spécifiques). Les **médias secondaires** (articles de presse, outils de prévention, etc.) sont susceptibles d'être utilisés pour atteindre la population.

Chaque **public cible** peut souhaiter accéder aux inputs eux-mêmes : ils doivent alors pouvoir les obtenir sur demande.

#### Mode de distribution des médias

Un **média primaire** donné peut être distribué de multiples manières. Les informations peuvent être diffusées au **public cible** par courrier électronique, par courrier postal en format papier, par site internet, etc. Les divers modes de distribution peuvent entraîner non seulement des coûts différents, mais aussi des effets différents pour le public cible. Les aspects financiers inhérents à la production et à la distribution des médias doivent être pris en considération.

#### Moment opportun pour diffuser les informations

Le moment où l'information est diffusée peut exercer une influence sensible sur l'effet de cette diffusion. Par exemple, pendant les vacances d'été, il n'est pas possible d'atteindre les populations scolaires par l'intermédiaire des écoles. Parfois, un vif intérêt est suscité pour un sujet particulier grâce à une large diffusion médiatique, alors que dans des circonstances différentes, l'intérêt du groupe cible avait été tout à fait inexistant. Établir un calendrier pour la diffusion des informations implique de choisir le meilleur moment en fonction des effets escomptés de la diffusion.

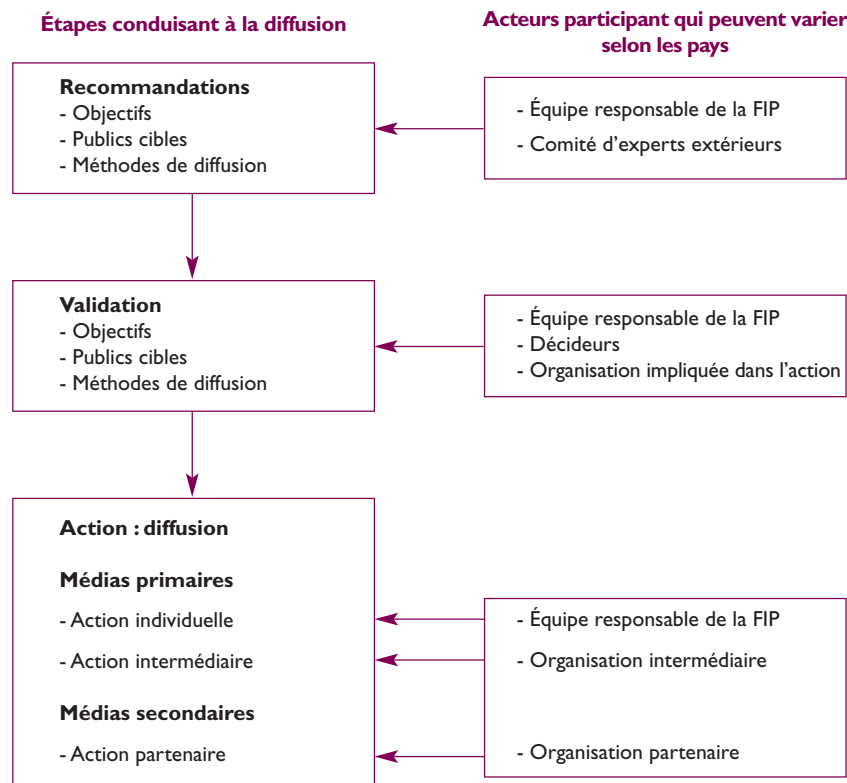
Après son élaboration, la stratégie de diffusion doit être développée dans les plus brefs délais, notamment pour les notes d'**information rapide**. Il faut toutefois tenir compte, lors de la mise en œuvre de la stratégie de diffusion, de la disponibilité des **publics cibles** à atteindre.

### 4.3. ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE DE DIFFUSION

L'élaboration d'une stratégie de diffusion passe par trois étapes : les recommandations, la validation et l'action.

Ces trois étapes sont illustrées dans le schéma 6 et expliquées ci-après. Le rôle des acteurs et des organisations à chaque étape est également présenté.

**Schéma 6 - Élaboration de la stratégie de diffusion des informations sur un Phénomène émergent lié aux drogues dans le cadre d'une Fonction d'information précoce (FIP)**



### 4.3.1. Étape des recommandations

La stratégie de diffusion doit être initiée et proposée par l'équipe de la FIP. L'étape des recommandations permet donc à l'équipe d'émettre des propositions et des conseils sur la manière d'utiliser les informations produites. Les stratégies appropriées, pour un même phénomène, peuvent varier selon les **publics cibles** et les effets attendus de la diffusion des informations. Les recommandations ne sont pas des injonctions contraignantes pour élaborer la stratégie de diffusion. Elles sont formulées sur la base des recommandations déjà énoncées durant le processus d'analyse (au moment de l'identification et des investigations) et incluses dans les inputs (rapports d'**investigation standard** et **spécifique** et notes d'**information rapide**). L'équipe de la FIP peut en outre solliciter des conseils auprès du comité externe d'experts constitué pour l'analyse.

Pour chaque input, c'est-à-dire pour chaque **PhED** identifié ou chaque **sujet d'intérêt**, des recommandations sont émises sur :

- les objectifs, c'est-à-dire les actions qui peuvent être menées à l'aide des informations diffusées ;
- les **publics cibles**, c'est-à-dire les personnes ou les catégories de personnes parmi lesquelles les informations doivent être diffusées ;
- les méthodes de diffusion à utiliser pour atteindre les objectifs et les **publics cibles**, c'est-à-dire le format adapté à chaque public cible et le moment opportun pour diffuser les informations auprès de chaque public cible. Une attention particulière doit être accordée aux méthodes de diffusion de l'information auprès des catégories spécifiques de population, car certaines informations pourraient être nuisibles si d'autres publics cibles en prenaient connaissance.

#### CONSIDÉRATIONS PRATIQUES LE COMITÉ EXTERNE D'EXPERTS

La composition du comité externe doit être adaptée au contexte national. Ainsi, dans certains pays, les décideurs politiques doivent avoir la possibilité de participer à l'étape des recommandations en raison de leur influence sur le financement des activités de la FIP.

Les experts doivent mettre à profit leurs connaissances et leurs expériences du domaine des drogues pour soumettre des propositions sur l'utilisation des informations produites par la FIP.

Le comité externe d'experts peut être invité périodiquement à commenter les rapports d'**investigation standard**, et une réunion extraordinaire peut être organisée à l'occasion de la production d'un rapport d'**investigation spécifique**. En ce qui concerne les notes d'**information rapide**, et dans le but d'accélérer l'élaboration de la stratégie de diffusion, l'équipe de la FIP peut consulter rapidement les membres du comité externe par téléphone, télécopie ou courrier électronique.

### 4.3.2. L'étape de validation

Les recommandations émises précédemment sur les objectifs de la stratégie de diffusion, les **publics cibles** à atteindre et les méthodes à utiliser pour diffuser les informations doivent être examinées, le cas échéant modifiées, et validées lors de l'étape de validation.

Les acteurs qui déterminent en dernier recours la stratégie de diffusion à adopter dépendent du contexte national. L'étape de validation doit toutefois promouvoir l'interaction entre les groupes suivants :

- les personnes impliquées dans la FIP et celles chargées d'émettre des recommandations sur la stratégie de diffusion ;
- les décideurs dans le domaine des drogues ;
- les personnes directement responsables des actions qui seront mises en oeuvre sur la base des informations produites par la FIP.

À propos des notes d'**information rapide**, les divers éléments à aborder lors de l'élaboration de la stratégie de diffusion doivent être validés rapidement par téléphone, télécopie ou courrier électronique.

### 4.3.3. L'étape de l'action

En dernier lieu vient l'étape de l'action, qui correspond à la diffusion des informations produites par la FIP et contenues dans les inputs.

#### Action individuelle : production et diffusion de médias primaires

Selon la présence au sein de l'équipe de la FIP de compétences spécifiques nécessaires à la production et à la diffusion de médias primaires, l'équipe de la FIP peut s'atteler elle-même à la production et à la diffusion de ces documents ou recourir à des compétences extérieures. Dans cette seconde hypothèse, elle reste responsable de la production et de la diffusion des **médias primaires**, qui sont diffusés sur la base de procédures spécifiques (choix du format, modes de distribution, moment opportun pour la diffusion, etc.).

**Action intermédiaires : diffusion des médias primaires produits préalablement**

Cela correspond à un deuxième niveau dans la diffusion de **médias primaires**. L'équipe de la FIP diffuse un média primaire à une organisation partenaire, laquelle se charge à son tour de le diffuser auprès d'autres **publics cibles**. L'organisation partenaire fait fonction dans ce cas de médiateur pour la communication de médias primaires qui ont été produits préalablement par l'équipe de la FIP.

**Action des partenaires : production et diffusion de médias secondaires**

À la lumière des informations issues de la FIP, des produits appropriés peuvent être élaborés pour des groupes spécifiques. À partir d'un **média primaire**, une organisation partenaire peut produire un **média secondaire** qui requiert un traitement supplémentaire et des compétences spécifiques. Ainsi, une organisation spécialisée dans la prévention peut utiliser le résumé du rapport pour concevoir un outil de prévention tel qu'une brochure ou un film. L'action du partenaire inclut en conséquence la production d'un média secondaire et sa diffusion auprès d'un **public cible** déterminé. Elle peut être réalisée en collaboration avec l'équipe de la FIP.

**CONSIDÉRATIONS PRATIQUES  
MODÈLES PRÉDÉFINIS**

Afin de faciliter l'élaboration de la stratégie de diffusion, l'équipe de la FIP et les personnes impliquées dans ce processus peuvent imaginer et se mettre d'accord préalablement sur certains modèles de diffusion des informations : ce sont les modèles prédéfinis. Ces modèles sont adaptés à un type particulier de **Phénomènes émergents liés aux drogues** identifiés par la **Fonction d'information précoce**. Dès qu'un tel PhED est identifié, le modèle prédéfini peut être utilisé pour diffuser rapidement les informations.

Le modèle doit inclure pour chaque type de PhED :

- l'objectif de la diffusion ;
- les **publics cibles** ;
- des conseils sur le format approprié et le moment opportun de diffusion des informations.

Les modèles prédéfinis permettent de gagner du temps. Ils doivent être utilisés de façon rationnelle et non automatique, et ils ne doivent pas être utilisés dans certaines circonstances (cf. exemple néerlandais ci-après).

Des modèles *ad hoc* peuvent être définis pour la diffusion des informations issues d'un rapport d'**investigation spécifique**.

**Exemples**

*Le Système néerlandais d'information et de surveillance sur les drogues (DIMS) avait rédigé un protocole relativement explicite pour diffuser des informations s'il s'avérait qu'un comprimé vendu en tant qu'ecstasy pouvait avoir des effets négatifs substantiels sur l'état de santé. Une des règles du protocole est qu'aucune action ne doit être engagée si un comprimé isolé est repéré sur le marché. En effet, la diffusion d'informations à l'échelle nationale ou dans la région où le comprimé est repéré pourrait causer des dommages au lieu d'améliorer la santé, ce protocole n'a toutefois pas été appliqué et l'information a été diffusée lorsqu'un comprimé isolé, contenant de la strychnine et de la MDMA, est apparu dans le système DIMS.*

*SINTES est le Système français d'identification des substances et toxiques qui permet la production d'informations sur les analyses pharmacologiques (composition du produit et proportion des divers composants) et le contexte dans lequel l'échantillon a été prélevé (type d'événement, profils des usagers, etc.).*

*Un processus rapide a été mis au point pour produire des notes d'information rapides sur les substances dangereuses. Il assure la diffusion rapide des informations.*

*Le processus rapide relatif à la note d'information rapide se divise en trois phases :*

- *la rédaction d'une note signalant les informations sur une substance inhabituelle ou potentiellement dangereuse identifiée par la FIP ;*
- *la consultation rapide, le jour même, par télécopie et courrier électronique, des partenaires du dispositif TREND et des décideurs afin d'aboutir à une décision précoce sur la stratégie de diffusion. La note d'information est soumise à la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et la toxicomanie (MILDT), à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSAPS) et à la Direction générale de la santé (DGS). Dans certains cas, l'AFSSAPS et la DGS décident d'émettre un avertissement de santé ;*
- *l'alerte sanitaire est diffusée rapidement aux Directions départementales de l'action sanitaire et sociale (DDASS) et aux Centres de soins spécialisés dans la toxicomanie. Comme pour la note d'information rapide, la*

*diffusion d'une alerte sanitaire permet de communiquer les résultats aux partenaires techniques et institutionnels dans un délai de 24 heures à compter de leur réception. La note d'information rapide est en outre placée sur un site internet public.*

### CONDITIONS ÉLÉMENTAIRES DE LA DIFFUSION DES INFORMATIONS

Les quatre conditions suivantes, au minimum, doivent être satisfaites avant l'exécution de toute action concrète (Griffiths *et al.*, 1999) :

- la clarté s'impose en ce qui concerne le **public cible** ou les « consommateurs » des données/informations ;
- les informations doivent être structurées de façon à convenir aux exigences du **public cible** ;
- différents modes de diffusion sont probablement indispensables pour différents **publics cibles** ;
- dans un souci de crédibilité, le **public cible** doit connaître le statut des informations (degré de certitude) et les informations ne peuvent pas être diffusées si elles risquent de susciter une fausse alerte ou d'être erronées *a posteriori*.

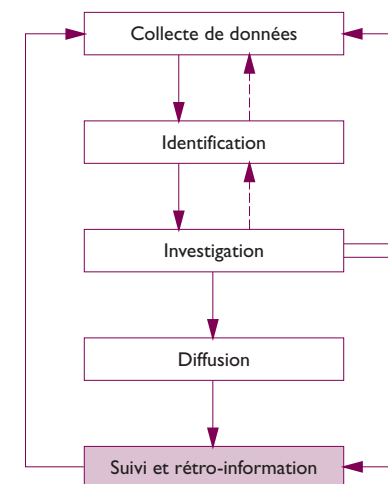
## 5. SUIVI ET RÉTRO-INFORMATION

### Résumé

*Le suivi et la rétro-information peuvent avoir plusieurs objectifs. Globalement, ils permettent d'entretenir ou d'améliorer la qualité de la Fonction d'information précoce (FIP).*

*Dans le cadre d'une FIP, le suivi désigne le fait de poursuivre l'observation d'un Phénomène émergents lié drogues (PhED) ou d'un sujet d'intérêt. Il conduit à une nouvelle phase de collecte de données et assure l'aspect dynamique de la FIP.*

*La rétro-information, c'est-à-dire la transmission des informations produites sur un PhED aux personnes impliquées dans la collecte de données, favorise les bonnes pratiques de travail et accroît la satisfaction et la motivation des personnes impliquées dans le fonctionnement de la FIP.*



## 5.1. INTRODUCTION

Après l'élaboration de la stratégie de diffusion des informations, un processus de suivi est mis en place et les informations sont retransmises à l'ensemble des partenaires impliqués dans leur production. Ce chapitre explique en quoi consistent le **suivi** et la **rétro-information** dans le cadre de la **Fonction d'information précoce (FIP)** sur les **Phénomènes émergents liés aux drogues (PhED)**.

La première partie du chapitre 5 porte sur le processus de suivi. Elle décrit en particulier la manière dont ce processus permet de boucler le cycle de production des informations, c'est-à-dire d'assurer le processus continu de la FIP. La seconde partie traite de la rétro-information et met en évidence son utilité dans l'amélioration de la qualité du processus continu de la FIP.

## 5.2. SUIVI

### 5.2.1. Définition

Durant le processus d'analyse de la **FIP**, les informations sont lues et analysées afin de révéler les phénomènes de drogues et d'identifier parmi ceux-ci les éventuels **PhED**. Dans certains cas, l'information produite par la FIP n'est pas suffisamment robuste pour identifier un **PhED**, mais révèle un sujet de préoccupation potentiel qui mérite d'être suivi. Cette information est un **sujet d'intérêt** qui sera soumis à une observation permanente, laquelle doit permettre de repérer s'il se transforme en un **PhED** proprement dit ou s'il demeure un groupe d'événements ou une « rumeur ».

Dans le cadre d'une FIP, le suivi d'un **PhED** ou d'un sujet d'intérêt est le fait de poursuivre l'observation du **PhED** ou du sujet d'intérêt en question à travers la collecte de données supplémentaires et donc d'être à même de produire des informations supplémentaires à son sujet.

### 5.2.2. Utilité

- Le **suivi** relie la dernière et la première étape opérationnelle (diffusion et collecte de données) de la **FIP**. Lorsque toutes les étapes de travail de la FIP sont terminées, le processus se poursuit et reprend à nouveau depuis le début. La continuité du mécanisme tout entier est ainsi assurée. Le suivi peut par conséquent renforcer la capacité de la FIP à identifier un **PhED**.
- Les informations complémentaires sur un **PhED** identifié, produites dans le cadre du **suivi**, peuvent être utiles dans l'évaluation des actions entreprises après la diffusion.

À titre d'exemple, l'identification de l'usage croissant d'une substance légale peut conduire à ce que cette information soit diffusée dans le but de modifier la loi sur la prescription de cette substance. Le processus de suivi peut alors contribuer à évaluer cette modification législative.

### CONSIDÉRATIONS PRATIQUES SUR LE PROCESSUS DE SUIVI

- Choix des **Phénomènes émergents liés aux drogues** et des sujets d'intérêt qui feront l'objet d'un suivi

L'analyse de la **FIP** permet d'identifier certains **PhED** et de faire apparaître des sujets d'intérêt. La FIP doit engager automatiquement un processus de suivi pour tout **PhED** identifié. En ce qui concerne les sujets d'intérêt mis en évidence par le processus d'analyse de la FIP, c'est à l'équipe chargée de la mise en œuvre et de la coordination de la FIP de sélectionner ceux qui feront l'objet d'un suivi, qui seront donc inclus dans les missions d'observation de la FIP.

- Intégration des sujets d'intérêt

Les **sujets d'intérêt** désignés par l'équipe de la **FIP** doivent être intégrés dans les activités courantes de la FIP et dans son système de collecte continue de données. Ce système doit être flexible et pouvoir recueillir des données destinées à accroître les connaissances sur des sujets d'intérêt et des **PhED** identifiés précédemment.

Ainsi, certaines rubriques peuvent être ajoutées à un questionnaire existant, sans créer un nouvel **outil de collecte** ni occasionner un surcoût, afin de surveiller un **sujet d'intérêt** ou un **PhED** identifié par la FIP.

## 5.3. RÉTRO-INFORMATION

### 5.3.1. Définition

Le **rétro-information** est le fait de transmettre les informations produites par la **FIP** à l'ensemble des partenaires impliqués dans la mise en œuvre de la FIP et qui ont participé à la production de ces informations, à savoir les professionnels de la collecte de données, les coordinateurs locaux, etc., soit l'ensemble des acteurs qui ont fourni des éléments d'information.



### 5.3.2. Utilité

Le **rétro-information** permet en premier lieu de fournir aux professionnels de la collecte de données des informations validées, qui leur sont extrêmement utiles.

Le rétro-information, c'est-à-dire la communication de faits nouveaux sur un **PhED** identifié aux personnes impliquées dans la collecte de données, favorise les bonnes pratiques de travail et accroît la satisfaction et la motivation du personnel. Elle permet ainsi de nouer une relation d'échange entre l'équipe de coordination de la **FIP** et les professionnels de la collecte de données. Cela améliore la motivation des professionnels et des partenaires impliqués dans l'élaboration et le bon fonctionnement de la **FIP**.

Enfin, la **rétro-information** permet d'obtenir davantage de données. Elle incite les professionnels de la collecte de données à communiquer et à introduire de nouvelles informations dans le système. Cela permet d'améliorer la qualité du processus continu de la **FIP** et d'entretenir le réseau composé des professionnels de la collecte de données et des autres partenaires.

#### Exemples

*Dans le cadre du Système de surveillance des tendances liées aux drogues et à leur usage (MoSyD), à Francfort (Allemagne), des enseignants spécialisés dans le counselling en matière de toxicomanie réalisent une fois par an une étude dans les écoles. Lorsque ces enseignants reçoivent le rapport, les autorités scolaires entament avec eux une discussion sur les résultats de l'étude.*

*Un autre composant du MoSyD est le panel d'experts : lorsque les données du questionnaire sont analysées, une discussion a lieu entre tous les membres du panel d'experts. Une variante de la méthode Delphi est utilisée : elle implique la transmission de résultats intermédiaires, permettant ainsi la rétro-information, en deux phases.*

*En Grèce, dans le cadre de l'Indicateur de demande de traitement (IDT), les acteurs qui fournissent les informations sont invités à une réunion annuelle, où les données analysées se rapportant à l'année précédente sont présentées avant la publication du « Rapport annuel sur l'état de la toxicomanie en Grèce ». Le Point Focal offre en outre à son réseau de collecteurs des tableaux statistiques détaillés, dans lesquels les données sont présentées (a) par centre et (b) pour l'ensemble du réseau (Point Focal grec, 1997).*

*Sur la base du fonctionnement du Système d'Alerte Rapide (EWS), une rétro-information permanente en direction des partenaires grecs est assurée : diffusion d'informations sur les nouvelles drogues de synthèse collectées en*

*Europe ou diffusion de données déjà analysées en Grèce concernant des nouvelles drogues ou de nouvelles modalités d'usage déjà observées en Grèce (Point Focal grec, 2003).*

### CONSIDÉRATIONS PRATIQUES SUR LA RÉTRO-INFORMATION

#### ■ Un processus continu

Dès que les informations sont produites par la **FIP**, elles doivent être envoyées aux professionnels impliqués dans l'étape de collecte de données. Ceux-ci peuvent contrôler la qualité des informations produites, et, le cas échéant, fournir davantage d'informations.

#### ■ Coût-efficacité du processus

Le **rétro-information** doit avoir un bon rapport coût-efficacité et les possibilités techniques locales/régionales doivent être prises en compte pour sa réalisation.

## 6. PERSPECTIVES

---

Ce manuel s'adresse aux personnes qui souhaitent identifier et comprendre plus rapidement les changements d'usage de drogues ou les nouvelles drogues, autant de phénomènes élusifs qui sont souvent peu visibles avec des systèmes de surveillance standards. Il présente une approche générale et théorique du processus dynamique d'une **Fonction d'information précoce (FIP)** sur les **Phénomènes émergents liés aux drogues (PhED)**.

L'élaboration d'une FIP à l'intérieur d'un **Système d'information sur les drogues (SID)** vient compléter la surveillance traditionnelles des indicateurs et des tendances. Une FIP efficace doit pouvoir informer dans les plus brefs délais les **publics cibles** afin de promouvoir des actions de promotion de la santé et de prévention pour les usagers et la population générale. Si la diffusion de l'information n'est pas associée à la réalisation d'actions concrètes, la production d'informations sera d'un moindre intérêt.

Le processus dynamique et continu de la FIP, structuré en cinq étapes opérationnelles, tel que le présente ce manuel, est un modèle théorique. L'application de ce modèle commun de FIP dans différents pays doit être ajustée selon le contexte national. Les sources d'information disponibles sont différentes d'un pays à l'autre. Les ressources pouvant être affectées à la mise en oeuvre d'une FIP sont également de montants différents d'un pays à l'autre. En conséquence, le volume des activités sera différent. De toute évidence, le cadre politique d'un pays (système fédéral ou centralisé) aura une influence sur le modèle final d'une FIP nationale. En toute hypothèse, la mise en oeuvre d'une fonction de ce type ne s'inscrit toutefois pas dans une philosophie à court terme et il est indispensable de disposer du temps requis pour ériger une fonction efficace.

Les résultats attendus devraient valoir l'investissement. Les nouvelles drogues, les modalités émergentes d'usage et les dommages émergents peuvent être identifiés à un stade bien plus précoce que dans un système de surveillance ordinaire. La FIP devrait donc faciliter la précocité des interventions et permettre ainsi de réduire les dommages et les dépenses de santé et du maintien de l'ordre.

Du fait de l'élargissement de la Communauté européenne et de l'accélération des échanges de personnes et de connaissances, un lien entre les pays européens est plus que nécessaire. L'hétérogénéité des SID dans les pays qui ont participé à ce projet suggère que les propositions énoncées dans ce manuel sont suffisamment malléables pour s'adapter à des réalités nationales diverses tout en fournissant un modèle commun de FIP qui facilitera les échanges entre pays et entre personnes au sein d'un même pays. Ces échanges pourraient se dérouler au moins à deux niveaux : échanges d'informations sur les Phénomènes émergents liés aux drogues identifiés et investigués, et échanges sur les techniques de collecte, d'analyse et de diffusion.

Nous espérons que ces travaux seront un point de départ et que, progressivement, il sera possible d'instaurer et d'améliorer une Fonction d'information précoce sur les Phénomènes émergents liés aux drogues tant à l'échelle nationale qu'européenne.

## GLOSSAIRE

---

Ce glossaire donne une définition opérationnelle des concepts clés (signalés en rouge dans le texte). L'élaboration d'un modèle théorique commun de **Fonction d'information précoce (FIP)** sur les **Phénomènes émergents liés aux drogues (PhED)** a nécessité la mise en commun et la validation d'une définition opérationnelle commune de concepts clés. Pour chacun d'eux, le terme ou l'expression utilisée en anglais est précisée entre guillemets.

Dans sa version originale (version anglaise), le manuel propose également un certain nombre de définitions couramment admises dans le domaine de la santé publique. Ces définitions issues d'ouvrage ou d'auteurs de référence ne sont pas traduites en français mais peuvent être consultées dans la version anglaise du glossaire (*cf.* Glossary).

### **Adaptabilité - « Adjustability »** (*Euro-TREND, 2003*)

La structure responsable de la collecte des données de la **FIP** doit assurer l'adaptabilité de l'ensemble des **outils de collecte** utilisés. L'équipe de coordination en charge de la FIP doit être en mesure d'élaborer des stratégies pour la mise en œuvre de nouveaux outils de collecte, c'est-à-dire l'identification de nouvelles sources d'informations, la conception de nouvelles méthodes de collecte, la formation de nouvelles personnes et leur intégration dans la FIP.

### **Champ(s) d'intérêt - « Area(s) of interest »** (*Euro-TREND, 2003*)

Un champ d'intérêt est une thématique d'intérêt donnée à l'intérieur d'un domaine fondamental d'intérêt.

Divers champs d'intérêt pertinents ont été identifiés pour chaque domaine d'intérêt fondamental. L'ensemble constitue un outil de travail utile pour orienter la collecte de données et l'analyse du domaine fondamental d'intérêt concerné.

### **Classification - « Categorization »** (*Euro-TREND, 2003*)

Le processus de **classification** des **Phénomènes émergents liés aux drogues (PhED)** identifiés permet de décider quels PhED seront candidats à une **investigation spécifique**. En fonction des ressources disponibles, une investigation spécifique pourra être menée sur certains PhED jugés importants, quel que soit leur degré d'urgence.

Un PhED identifié doit être classifié selon son statut par rapport aux critères de sélection prédéterminés, à savoir le potentiel de diffusion (élevé ou faible) et les conséquences sanitaires, sociales et économiques (importantes ou non) à la fois au niveau individuel et collectif. Un PhED peut donc être classifié dans 24 groupes (cf. tableau ci-après).

Tout PhED dont les conséquences sont considérées comme « importantes » sont candidats à une investigation spécifique. Les PhED ayant un potentiel de diffusion élevé seront considéré comme des thèmes prioritaires.

#### Classification des Phénomènes Emergents liés aux Drogues (PhED) identifiés

Conséquences			Potentiel de diffusion	
			Faible	Élevé
Sanitaires	individuelles	non importantes		
		importantes		
	collectives	non importantes		
		importantes		
Sociales	individuelles	non importantes		
		importantes		
	collectives	non importantes		
		importantes		
Économiques	individuelles	non importantes		
		importantes		
	collectives	non importantes		
		importantes		

■ PhED candidats à une investigation spécifique

#### Domaine(s) fondamentaux d'intérêt - « Main lines of inquiry » (Euro-TREND 2003)

Les domaines fondamentaux d'intérêt sont les grands domaines d'étude afférents aux drogues et à l'usage de drogues qui vont servir de jalons pour la collecte et l'analyse de données pertinentes pour l'identification, la description et l'analyse de Phénomènes émergents liés aux drogues (PhED).

Afin de décrire et d'analyser les phénomènes de drogues liés à l'usage, la FIP doit produire des informations sur le contexte rapproché (concernant directement les usagers) et éloigné (facteurs socio-économiques, politiques, etc.). Les trois domaines fondamentaux d'intérêt de la collecte de données sont par conséquent les suivants :

- les « usagers », soit toute donnée ou information sur la personne ou étroitement liée à la personne ;
- les « produits », soit toute donnée ou information sur les produits ou étroitement liée à ces produits ;
- les « contextes », soit toute donnée ou information sur l'environnement physique et social. Le contexte rapproché a trait à l'environnement physique et social direct de l'utilisateur, et le contexte éloigné à l'environnement local, régional et national.

#### Fiabilité - « Reliability » (Euro-TREND, 2003)

La fiabilité des données recueillies correspond à la cohérence et à la reproductibilité diachronique par un autre chercheur des mesures réalisées. La fiabilité est nécessaire mais non suffisante pour établir la véracité d'interprétation sur les phénomènes liés aux drogues.

#### Flexibilité - « Flexibility » (Euro-TREND, 2003)

La flexibilité d'un outil de collecte désigne sa capacité à s'adapter à des exigences nouvelles, différentes ou évolutives. Un outil doit pouvoir être adapté à de nouvelles situations et aux transformations diachroniques et ne pas être rigide.

#### Fonction d'information précoce (FIP) - « Early Information Function (EIF) » (Euro-TREND, 2003)

La FIP est l'une des fonctions d'un Système d'information sur les drogues (SID). Elle est destinée à identifier, investiguer et classier dans les plus brefs délais les Phénomènes émergents liés aux drogues (PhED) afin de permettre la production d'informations pertinentes et leur diffusion en temps utile auprès de publics cibles. À cette fin, la FIP doit correspondre à un modèle dynamique constitué de cinq étapes opérationnelles associées dans un processus continu :

- l'étape de collecte de données ;
- l'étape d'identification : identification de PhED ;
- l'étape d'investigation : investigation standard et/ou spécifique des PhED identifiés ;
- l'étape de diffusion : choix et réalisation d'une stratégie de diffusion des informations produites ;
- l'étape de suivi/rétro-information.

**Indicateur de la FIP / Indicateur clé de la FIP - « EIF indicator / EIF Core indicator »** (Euro-TREND, 2003)

Un **indicateur de la FIP** est une variable, d'une nature soit qualitative, soit quantitative, qui traduit une caractéristique intéressante de l'usage de drogues ou se rapportant à l'usage de drogues.

Un **indicateur clé** de la FIP est un indicateur de la FIP qui semble particulièrement disponible, accessible et utile pour l'identification d'un **Phénomène émergent lié aux drogues (PhED)**. L'information produite sur les indicateurs clés de la FIP suffit à l'identification d'un PhED. La modification d'un ou de plusieurs indicateurs clés sert de signal pour entreprendre l'**investigation standard** d'un PhED potentiel.

**Information rapide / information pertinente - « Quick information / Relevant information »** (Euro-TREND, 2003)

Les **informations rapides** sont des informations sur des thèmes qui nécessitent que des décisions urgentes soient prises, tels que l'émergence de l'usage d'un produit dangereux ou l'observation de décès liés à l'usage de drogues.

Les **informations pertinentes** sont des informations utiles aux fins de la FIP, c'est-à-dire des informations sur les champs d'intérêt et les indicateurs de la FIP.

**Investigation spécifique - « Specific assessment »** (Euro-TREND, 2003)

L'investigation spécifique de la FIP est une analyse plus approfondie de certains phénomènes émergents liés aux drogues importants, identifiés récemment, qui peut parfois nécessiter la collecte de données supplémentaires.

**Investigation standard - « Standard assessment »** (Euro-TREND, 2003)

L'**investigation standard** de la FIP est le premier niveau d'analyse qui utilise les **informations pertinentes** obtenues préalablement des **outils de collecte** de données. Elle permet de donner une description aussi détaillée que possible de chaque PhED identifié.

**Média(s) primaires / Média(s) secondaires « Primary/secondary media/medium »** (Euro-TREND, 2003)

Les **médias primaires** de diffusion de l'information sont des documents écrits, produits directement et uniquement à partir des inputs, sans utiliser d'autre élément d'information. À ce titre, les inputs eux-mêmes peuvent être utilisés comme médias primaires. Ces médias sont dits « primaires » car ils désignent les inputs tels quels (note d'**information rapide**, rapport d'investigation standard, rapport d'investigation spécifique) ou les documents produits directement et uniquement à partir des inputs.

Les **médias secondaires** sont des outils de diffusion de l'information qui peuvent adopter plusieurs formes : outils de prévention, de soins, de développement du savoir et de la recherche, du maintien de l'ordre, etc. Le format des médias secondaires doit donc correspondre à certaines caractéristiques des **publics cibles**. En plus des inputs ou des médias primaires, l'élaboration de média secondaires requiert un supplément d'informations et/ou davantage de compétences spécifiques. C'est pourquoi des spécialistes doivent intervenir dans la production de ces médias secondaires.

**Outil(s) de collecte - « Collection tool(s) »** (Euro-TREND, 2003)

Un outil de collecte est un ensemble composé d'un ou plusieurs professionnels de la collecte de données, qui recueillent des informations auprès d'une source d'informations à l'aide d'une méthode spécifique et d'un instrument spécifique.

**Outil(s) de collecte partenaire(s) - « General tool(s) »** (Euro-TREND, 2003)

Un outil de collecte partenaire est un **outil de collecte** qui n'est pas spécifiquement conçu pour l'identification et la description de **Phénomène émergent lié aux drogues (PhED)**. Il porte toutefois sur des thèmes ayant un intérêt pour la FIP et est à même de procurer des données sur un PhED.

**Outil(s) spécifique(s) à la FIP « Specific EIF tool(s) »** (Euro-TREND, 2003)

Un outil spécifique à la FIP est un outil de collecte conçu spécifiquement pour l'identification et l'investigation de **PhED**. De fait, il est indispensable de développer des outils spécifiques à la FIP qui viennent en complément des données fournies par les outils de collecte partenaires dans le cadre du **SID**.

**Phénomène(s) émergent(s) lié(s) aux drogues (PhED) - « Emerging Drug Phenomenon(a) EDP »** (Euro-TREND, 2003)

Un Phénomène émergent lié aux drogues (PhED) est un changement lié aux drogues ou à l'usage de drogues qui est observé pour la première fois. Une première observation peut correspondre à un nouveau phénomène ou à un phénomène existant préalablement, mais n'ayant jamais été observé auparavant.

Un Phénomène émergent lié aux drogues peut être une nouvelle modalité d'usage, un nouveau produit, une nouvelle population d'utilisateurs, une nouvelle perception, etc.

**Public cible - « Target Audience »** (Euro-TREND, 2003)

Les **publics cibles** sont les personnes ou les catégories de personnes parmi lesquelles les informations doivent être diffusées. Ils doivent être identifiés aux niveaux européen, national, régional ou local.

**Rétro-information - « Feedback »** (Euro-TREND, 2003)

La rétro-information est le fait de transmettre les informations produites par la FIP à l'ensemble des partenaires impliqués dans la mise en œuvre de la FIP, à savoir les professionnels de la collecte de données, les coordinateurs locaux, etc., soit l'ensemble des acteurs qui ont fourni des éléments d'information.

**Robustesse - « Robustness »** (Euro-TREND, 2003)

La robustesse d'un **outil de collecte** est sa capacité à fournir des données suffisamment précises et exhaustives pour identifier et décrire un **Phénomène émergent lié aux drogues**, même dans des conditions difficiles de collecte de données. Un outil utilisant une méthode grossière est privilégié par rapport à un outil sophistiqué et onéreux.

**Suivi - « Follow-up »** (Euro-TREND, 2003)

Dans le cadre d'une FIP, le suivi d'un **PhED** ou d'un **sujet d'intérêt** est le fait de poursuivre l'observation à travers la collecte de données supplémentaires et donc d'être à même de produire des informations supplémentaires à son sujet.

**Sujet d'intérêt - « Topic of interest »** (Euro-TREND, 2003)

Un sujet d'intérêt est une information produite par la FIP qui n'est pas suffisamment robuste pour identifier un **PhED**, mais révèle un sujet de préoccupation potentiel qui mérite d'être suivi. Un sujet d'intérêt sera soumis à une observation permanente, laquelle doit permettre de repérer s'il se transforme en un **PhED** proprement dit ou s'il demeure un groupe d'événements ou une « rumeur ».

**Système d'information sur les drogues (SID) - « Drug Information System (DIS) »** (Griffiths et al., 1999)

Un SID est un « système qui a pour objectif de comprendre les modalités d'usage à travers l'analyse de données issues d'une ou de plusieurs sources de données ». Il doit être en mesure de satisfaire aux exigences de différents consommateurs d'informations. Il se compose de sources de données, de procédures d'analyse, d'évaluation et de diffusion, ainsi que de fournisseurs et de consommateurs de données.

**Triangulation - « Triangulation »** (Euro-TREND, 2003)

La triangulation est un processus consistant à réunir et croiser les éléments d'information relatifs au même **indicateur de la FIP** obtenus à partir d'un grand nombre de sources d'informations et d'outils diversifiés, souvent à l'aide de différentes méthodes. Elle permet d'améliorer la validité et la représentativité des informations (Rhodes *et al.*, 1998). Elle vise à confirmer l'observation faite à partir d'une source d'information en estimant sa congruence avec les constats d'autres sources d'information.

**Validité - « Validity »** (Euro-TREND, 2003)

La validité des données désigne le fait qu'elles sont (ou sont supposées être) exactes et certaines. « Exact » signifie que les données représentent précisément le phénomène auquel elles se rapportent. « Certain » signifie que les données sont étayées par des preuves, ou garanties. Il s'agit des données les plus solides dont on dispose.



## LISTE DES TABLEAUX ET DES SCHÉMAS

---

### Tableaux

Tableau 1 - Structure d'information de la Fonction d'information précoce (FIP) sur les Phénomènes émergents liés aux drogues (PhED) : domaines fondamentaux d'intérêt, champs d'intérêt et indicateurs	207
Tableau 2 - Définition et exemples des indicateurs clés de la Fonction d'information précoce (FIP) pour les champs d'intérêt de chaque domaine fondamental d'intérêt	214
Tableau 3 - Critères de sélection pour l'identification d'un Phénomène de drogues émergent (PhED)	246
Tableau 4 - Indicateurs du potentiel de diffusion et des conséquences sanitaires, sociales et économiques	247
Tableau 5 - Classification des Phénomènes émergents liés aux drogues (PhED) identifiés	249
Tableau 6 - Publics cibles potentiels pour la diffusion d'informations Fonction d'information précoce sur les Phénomènes émergents liés aux drogues	260

### Schémas

Schéma 1 - La Fonction d'information précoce sur les Phénomènes émergents liés aux drogues : Structuration des étapes opérationnelles	202
Schéma 2 - Collecte de données pour la Fonction d'information précoce sur les Phénomènes émergents liés aux drogues	234
Schéma 3 - Processus d'analyse des données de la Fonction d'Information Précoce (FIP) sur les Phénomènes émergents liés aux drogues (PhED)	241
Schéma 4 - Analyse des données pour chaque outil de collecte de la Fonction d'information précoce (FIP) sur les Phénomènes émergents liés aux drogues (PhED)	243

Schéma 5 - Éléments clés de la stratégie de diffusion des informations sur un Phénomène émergent lié aux drogues (PhED) dans le cadre d'une Fonction d'information précoce (FIP)	255
Schéma 6 - Élaboration de la stratégie de diffusion des informations sur un Phénomène émergent lié aux drogues dans le cadre d'une Fonction d'information précoce (FIP)	265

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

---

AFSSAPS : Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (France)
AP-HM : Assistance publique-Hôpitaux de Marseille
BUND : Enquête sur l'usage de substances psychoactives chez les adultes (Allemagne)
CAM : Centre coordinateur de l'analyse et de la surveillance des nouvelles drogues (Pays-Bas)
CEIP : Centre d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance (France)
CVO : Centre de recherche sur la toxicomanie
DDASS : Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (France)
DGPND : Plan national sur les drogues (Espagne)
DGS : Direction générale de la santé (France)
DIMS : Système d'information et de surveillance néerlandais (Pays-Bas)
DRAMES : Décès en relation avec l'abus de médicaments et de substances (France)
EWS : Système d'alerte rapide
FIP : Fonction d'information précoce
FP : Point focal
GHB : Gammahydroxybutyrate
IFT : Institut de recherche sur la thérapie
INME : Enquête nationale réalisée en milieu scolaire (Portugal)
IPDT/IDT : Institut des drogues et de la toxicomanie
IREFREA : Institut de recherche européen sur les facteurs de risque chez les adolescents et les jeunes
MILDT : Mission interministérielle de lutte contre les drogues et la toxicomanie (France)

MoSyD : Système de surveillance des tendances liées aux drogues et à leur usage (Allemagne)

NADIS : Réseau d'information sur la situation courante liée aux drogues (Suède)

NIPH: Institut national de santé publique (Sweden)

OEDT : Observatoire européen des drogues et des toxicomanies

OFDT : Observatoire français des drogues et des toxicomanies

OMS : Organisation mondiale de la santé

OPPIDUM : Observation des produits psychotropes ou détournés de leur utilisation médicamenteuse (France)

PhED : Phénomène émergent lié aux drogues

PMA: Paraméthoxyamphétamine or méthoxy-4-amphétamine

REITOX : Réseau européen d'information sur les drogues et les toxicomanies

SID : Système d'information sur les drogues

SINTES : Système d'identification national des toxiques et des substances (France)

SNIDT : Système d'information sur les drogues portugais

TDI : Indicateur de la demande de traitement

TREND : Tendances récentes et nouvelles drogues (France)

UMHRI : Université et institut de recherche sur la santé mentale

UVA : Université de Valladolid



### France

Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies  
105, rue La Fayette  
75 010 Paris  
Tel: 33 (0)1 53 20 16 16  
Fax: 33 (0)1 53 20 16 00  
E-mail: ofdt@ofdt.fr

### Germany

IFT Institut für Therapieforschung  
Parzivalstr. 25  
D 80804 München  
Tel: 089 360804 10  
Fax: 089 360804 19  
E-mail: simon@ift.de

### Greece

University Mental Health Research Institute  
Argirokastrou & Ionias str.  
Papagou  
15601 Athens  
Tel: (30) 210 6536 902  
Fax: (30) 210 6537 273  
E-mail: ektepn@ektepn.gr

### Netherlands

Trimbos Instituut  
Postbus 725  
3500 AS Utrecht  
Tel: 31 (30) 297 11 00  
Fax: 31 (30) 297 11 11  
E-mail: ifaasen@trimbos.nl

### Portugal

Instituto da Droga  
e da Toxicoddependência  
Av. João Crisostomo, n° 14  
1000-179 Lisboa  
Tel: (351) 21 310 41 00  
Fax: (351) 21 310 41 90  
E-mail: idt@idt.min-saude.pt

### Spain

Universidad de Valladolid, Facultad de Medicina,  
Instituto de Estudios de Alcohol y Drogas,  
C/ Ramón y Cajal, s/n  
47005 Valladolid  
Tel: 34 983 423 077  
Fax: 34 983 423 022  
E-mail: alvarez@med.uva.es

### Sweden

National Institute of Public Health  
Olof Palmes gata 17  
S - 103 52 Stockholm  
Tel: 46 (0)8 566 135 00  
Fax: 46 (0)8 566 135 05  
E-mail: info@fhi.se

## **OFDT**

Observatoire français des drogues et des toxicomanies  
105, rue La Fayette  
75010 Paris  
Tél : 33 (0)1 53 20 16 16  
Fax : 33 (0)1 53 20 16 00  
courrier électronique : ofdt@ofdt.fr

[www.ofdt.fr](http://www.ofdt.fr)

### **Reference details (citation recommandée)**

Alvarez J, PY Bello, I Faasen, F Feijão, K Karachaliou, K Kontogeorgiou, J Lagerqvist, K Mickelsson, I Siamou, R Simon, L Vaissade. Emerging Drug Phenomena - A European manual on Early Information Function for Emerging Drug Phenomena. Paris: OFDT, 2003.

**Lay out (maquette) : Frédérique Million / Adaptation : Sylvie Allouche**

**Cover photo (photographie en couverture) : Isabelle Rozenbaum (Photo Alto)**

**Printing (impression) : Imprimerie Masson - 69 rue de Chabrol - 75010 Paris**